Retrouvez-nous sur :

www.ad-in.eu

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen

UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

AD-In

Alimentation Durable Inclusive

Diagnostic de territoire Parc naturel transfrontalier du Hainaut – PNTH

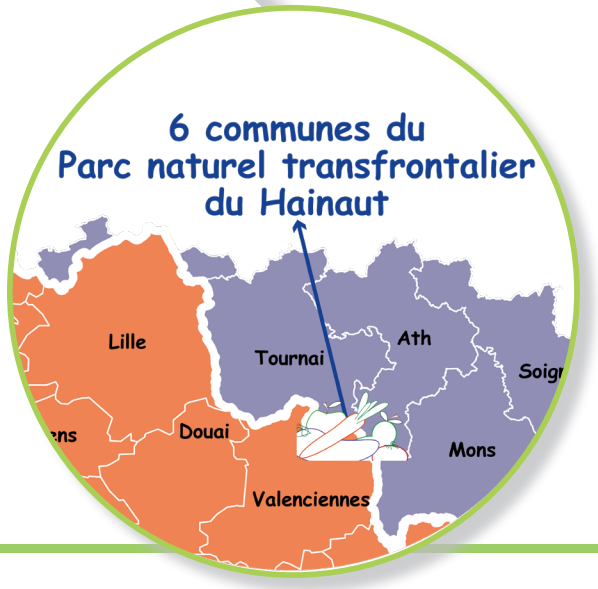

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional - Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Septembre 2018

Un diagnostic de territoire, pour quoi faire ?

Ce diagnostic de territoire a été réalisé dans le cadre du projet Alimentation Durable Inclusive (AD-In). Il vise à identifier les forces vives d'un territoire et les initiatives portées au sein de la dynamique territoriale mise en place autour de la thématique de l'alimentation durable inclusive.

Les informations présentées ont été collectées dans le cadre d'entretiens individuels semi-directifs. Un focus group a clôturé ces démarches individuelles pour favoriser la rencontre et l'échange entre les acteurs des 6 communes de ce territoire transfrontalier.

Les partenaires d'AD-In s'inscrivent dans une volonté de déployer leur projet en s'appuyant sur l'existant mais aussi de favoriser la poursuite et la pérennisation de la réflexion et des actions autour de l'alimentation durable inclusive pour tous les acteurs du territoire intéressés par cette question. Ce diagnostic est avant tout un outil de réflexion.

Ce diagnostic n'a pas pour ambition d'être exhaustif et peut être modifié en fonction des nouvelles informations collectées et des avancées engrangées sur un territoire. Ce diagnostic n'est qu'une photo d'une situation à un moment donné.

Table des matières

1. Fiche d'identification du territoire 5

1.1. Données démographiques 5

1.2. Données socio-économiques 7

1.3. Données de santé 12

1.4. Comportements de santé 15

1.5. Données agricoles 17

2. Identité politique du territoire. 18

2.1. Répartition des compétences 18

2.2. Dispositifs locaux 27

3. Initiatives en Alimentation Durable Inclusive sur le territoire 47

3.1. Approvisionnement 47

3.2. Aide alimentaire 49

3.3. Autoproduction 52

3.4. Ateliers cuisine 55

3.5. Sensibilisation à l'environnement 58

Index 62

Ce quatrième territoire-pilote AD-In est un territoire transfrontalier comprenant 3 communes belges et 3 communes françaises. Du côté belge, on trouve les communes de Beloeil, Bernissart et Péruwelz ; du côté français, ce sont les communes de Condé sur l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut et Vieux-Condé.

Suite à la fusion de 1977, ces trois territoires belges se composent d'anciennes communes, un découpage antérieur qui marque encore le quotidien des citoyens. Beloeil compte donc 10 anciens villages : Aubechies, Basècles, Belœil, Ellignies-Sainte-Anne, Grandglise, Quevaucamps, Ramegnies, Stambruges, Thumaide et Wadelincourt, tandis que celle de Berrnissart rassemble cinq entités : Bernissart, Blaton, Harchies, Pommerœul, Ville-Pommerœul. Enfin, Péruwelz se décompose également en plusieurs entités : Péruwelz, Roucourt, Bury, Bon-Secours, Baugnies, Braffe, Brasménil, Callenelle, Wasmes-Audemez-Briffœil, Wiers.

De leur côté, les communes françaises s'inscrivent également dans cette tendance de regroupement et sont toutes trois reprises dans une intercommunalité, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes-Métropole (CAVM), que nous présentons par la suite.

Ces différentes communes sont, par ailleurs, toutes reprises au sein du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH) (voir p. 27).

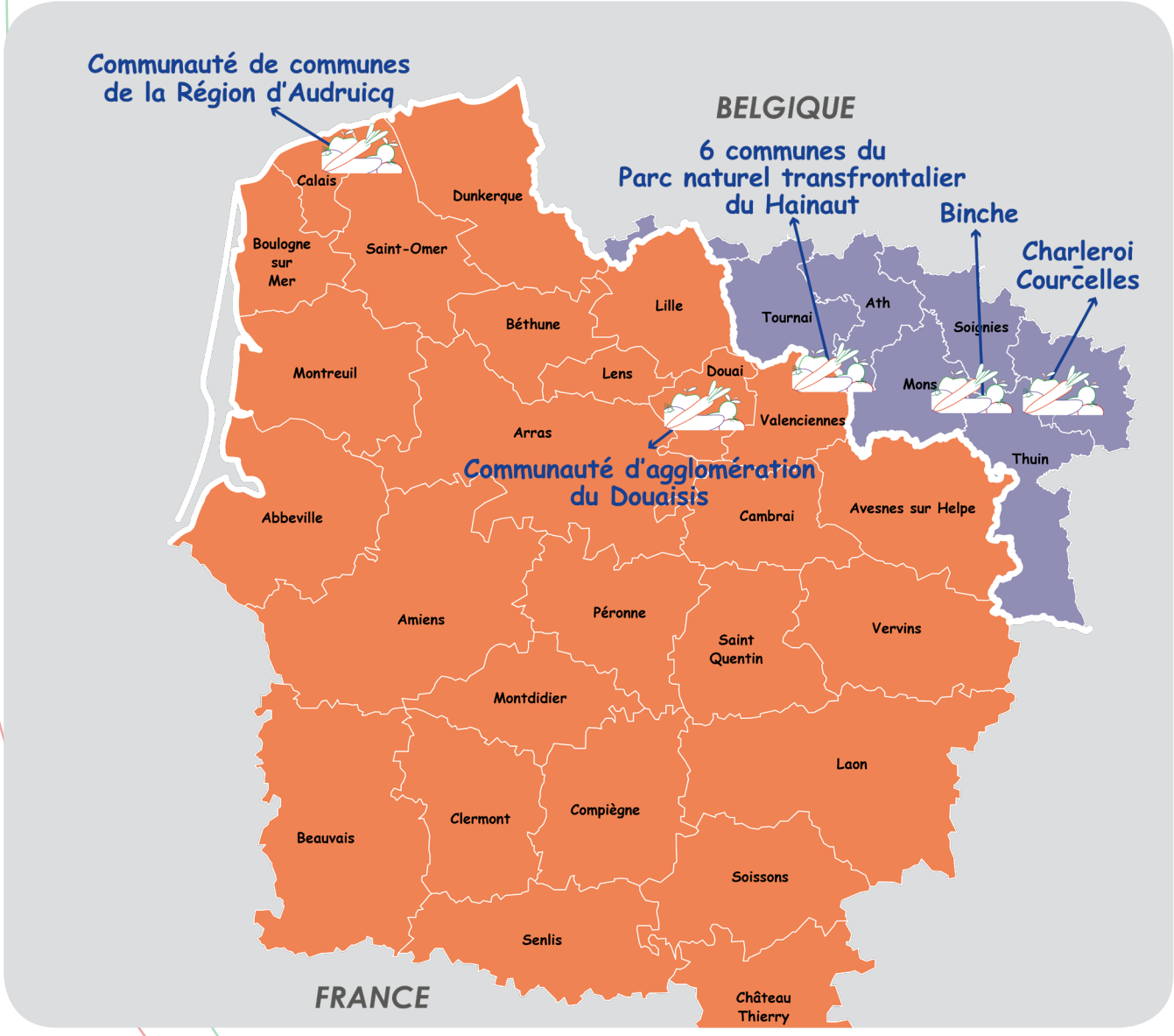

1. Fiche d'identification du territoire

1.1. Données démographiques

2017	Superficie (km^2)	Densité de population (hab/km^2)
Beloeil	61,5	228
Bernissart	43,4	275
Péruwelz	60,6	283
Province du Hainaut	3 786	354
Wallonie	16 844	215

Bien que Beloeil et Péruwelz affichent une superficie relativement semblable, Péruwelz présente une densité de population plus importante, proche de celle de Bernissart. Si l'on tient compte des découpages antérieurs à la fusion des communes, ces trois entités montrent par ailleurs des disparités internes avec des zones plus ou moins peuplées. Les trois communes ont une densité de population inférieure au reste de la Province du Hainaut mais plus importante que la moyenne wallonne.

2014 [3]	Superficie (km^2)	Densité de population (hab/km^2)
Condé sur l'Escaut	18,4	526
Fresnes-sur-Escaut	11,8	646
Vieux-Condé	11,1	898
Département du Nord	5743	453
Région des Hauts de France	31 814	189

Au niveau des communes françaises, Condé sur l'Escaut est la commune la plus étendue, toutefois, Vieux-Condé est la plus densément peuplée, alors que sa superficie la rapproche de Fresnes-sur-Escaut.

De manière générale, les communes françaises ont une superficie bien inférieure à celle des trois communes belges. Par contre, la densité de population est presque trois fois supérieure du côté français par rapport aux communes belges. Il faut toutefois noter que les trois communes belges totalisent 43 098 habitants contre 27 224 du côté français.

1. Service public Fédéral (SPF) Economie, PME, Classes moyennes et Energie
2. Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Population 01/01/2016, 01/01/2017
3. Institut national de la Statistique et des études économiques (Insee), Recensement de la population (RP), exploitation principale

PARC NATUREL TRANSFRONTALIER
DU HAINAUT
Parc naturel transfrontalier
du HAINAUT

Périmètre du Parc naturel transfrontalier du Hainaut
Frontière franco-belge
Communes associées
Villes-Porte
Bois et Forêts
Réseau hydrographique
BELGIQUE
FRANCE
Antoing
Rumes
Brunehaut
Péruwelz
Beloeil
Orchies
Marchiennes
Saint-Amand les-Eaux
Condé Sur l'Escaut
Harchies
Valenciennes
Denain
Parc naturel régional Scarpe - Escaut
Parc naturel transfrontalier du Hainaut

1.2. Données socio-économiques [4]

1.2.1. Belgique

Données socio-économiques [5]	Beloeil	Bernissart	Péruwelz	Hainaut	Wallonie	Année
Population totale [6]	14 024	11 922	17 152	1 339 562	3 614 473	2017
Revenu médian [7]	22 648	21 480	21 297	21 119	22 302	2016
Revenu moyen [8]	28 339	27 566	26 925	27 492	29 677	2016
Taux de chômage [9]	13,9	18,3	13,5	14,2	12,1	2017
RIS [10] (% total population)	1,85	1,94	2,21	3,2	2,89	2016
Part des moins de 20 ans (% total population) [11]	23,2	22,8	23,9	23,4	23,3	2017
Part des plus de 60 ans [12] (% total population)	16,8	17,0	17,4	18,1	18,0	2017
Indice de vieillissement [13]	0,73	0,74	0,73	0,77	0,77	2017
Familles monoparentales (%) [14]	12,3	13,4	12,4	13,3	12,2	2016
Espérance de vie à la naissance (ans)-Ho [15]	74,6	75,2	73,5	75,2	76,3	2011 - 2015
Espérance de vie à la naissance (ans) - Fe [16]	81,4	82,5	79,6	81,5	82,0	2011 - 2015
Taux de natalité (pour 1 000 habitants) [17]	11,2	10,9	11,4	11,3	11,4	2005 - 2014

4. Nous présentons des données belges et françaises ayant une même dénomination sans que les modes de calcul ne soient tout à fait similaires. Il s'agit donc d'être prudent dans les comparaisons établies entre territoires. À titre d'exemple, en France, la catégorie "chômage" englobe plus de situations que l'acceptation belge.
5. Pour chaque donnée, la source de production est mentionnée. Néanmoins, pour nous les procurer, nous nous sommes appuyés sur deux sites qui hébergent l'ensemble de ces données : www.hainautstat.be et www.walstat.iweps.be
6. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/)
7. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Statistique fiscale des revenus Exerc. 2015 – Rev. 2014
8. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Statistique fiscale des revenus Exerc. 2015 – Rev. 2014
9. Source : ONEM 2017 ; Définition du taux de chômage : chômeurs complets indemnisés + demandeurs d'emploi indemnisés par l'ONEM / population assurée contre le chômage (Source : Métadonnées - http://www.hainautstat.be/hainautstat/meta/Catalogue%20des%20indicateurs%20OSH%20HD.pdf)
10. Source : SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium, SPP-IS - Calculs IWEPS
11. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/)
12. Source : Registre national, SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium – www.walstat.iweps.be
13. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Traitement : Province de Hainaut - Observatoire de la Santé du Hainaut
14. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Traitement : Province de Hainaut. Pourcentage sur la composition de ménage comprenant les personnes isolées
15. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Traitement : Province de Hainaut - Observatoire de la Santé du Hainaut
16. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Traitement : Province de Hainaut - Observatoire de la Santé du Hainaut
17. Source : Statistics Belgium (http://statbel.fgov.be/) Traitement : Province de Hainaut - Observatoire de la Santé du Hainaut ; Taux brut de natalité : nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants

En termes de **population**, la commune de Péruwelz est la plus peuplée (17 152 habitants) tandis que celle de Bernissart recense le moins d'habitants (11 922), pour autant, les deux communes présentent une densité de population relativement semblable.

Au niveau du **revenu médian**, Péruwelz et Bernissart affichent une moyenne proche de celle de la Province du Hainaut, mais plus faible d'environ 1 000 euros si on la compare au revenu médian wallon. Beloeil tire son épingle du jeu, d'une part en affichant un revenu médian de près de 1 000 euros supérieur aux deux autres communes mais également par rapport à la Province du Hainaut et à celui de la Wallonie, dans une moindre mesure. Au niveau du **revenu moyen**, mêmes constats que pour le revenu médian, avec des montants assez proches pour Péruwelz et Bernissart, ce qui les rapproche du revenu moyen en Province du Hainaut mais les place sous la moyenne wallonne. Ici encore, Beloeil affiche un revenu plus important que les deux autres communes, mais également par rapport aux moyennes provinciale et régionale.

Concernant le **taux de chômage**, Bernissart affiche le pourcentage le plus élevé des trois communes et nettement plus important qu'en Province du Hainaut et en Wallonie. Un tel écart ne se reproduit pas au niveau des bénéficiaires du Revenu d'insertion sociale (RIS) où les trois communes présentent des résultats assez semblables et légèrement inférieurs aux résultats hainuyer et wallon.

Concernant la structure d'âge de la population, on ne note pas de différence significative entre les trois communes. Il en est de même concernant le pourcentage de familles monoparentales, mais cette situation touche entre 12 % et 13 % des ménages de ces trois communes.

L'espérance de vie, tant pour les hommes que pour les femmes, tend à être légèrement plus longue dans la commune de Bernissart mais les trois communes affichent des valeurs proches des moyennes provinciale et régionale.

Données du Plan de Cohésion Sociale (PCS) – Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) (2013)

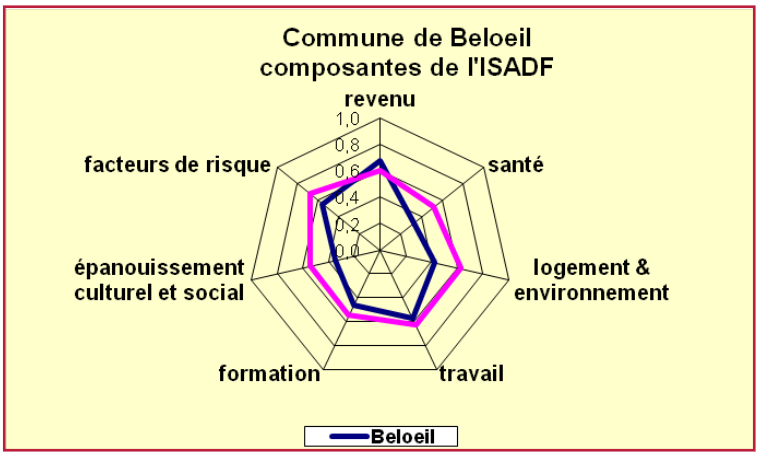

En termes de revenu, Beloeil (en bleu sur le graphique) affiche un score légèrement plus élevé que la moyenne wallonne (en rose sur le graphique) ; il en est de même au niveau des catégories "travail" et "formation" où les deux courbes – communale et wallonne - sont particulièrement proches. Pour ce qui est de la santé, du logement et de l'épanouissement social et culturel, on enregistre un écart de 0,2 entre la moyenne wallonne et la moyenne de Beloeil, bien que cette commune soit, parmi les trois, celle qui affiche les meilleurs résultats.

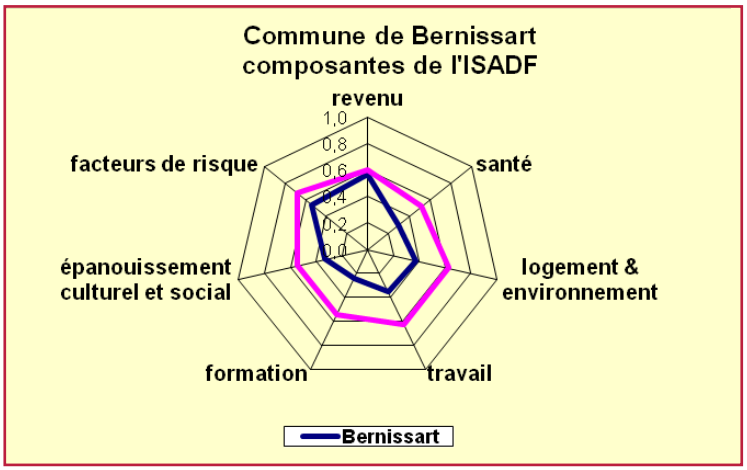

Quel que soit l'indicateur, Bernissart affiche des scores moindres que la moyenne wallonne. Si, au niveau du revenu, les deux moyennes sont relativement proches, l'écart le plus important se situe au niveau de la formation et de l'emploi. On observera par la suite que le faible niveau de qualification d'une part importante des citoyens de Bernissart et le manque d'employeurs sur l'entité sont deux des points faibles les plus fréquemment cités par les acteurs de territoire. Toujours sur ces deux items, Bernissart affiche les scores les plus faibles parmi les 3 communes concernées.

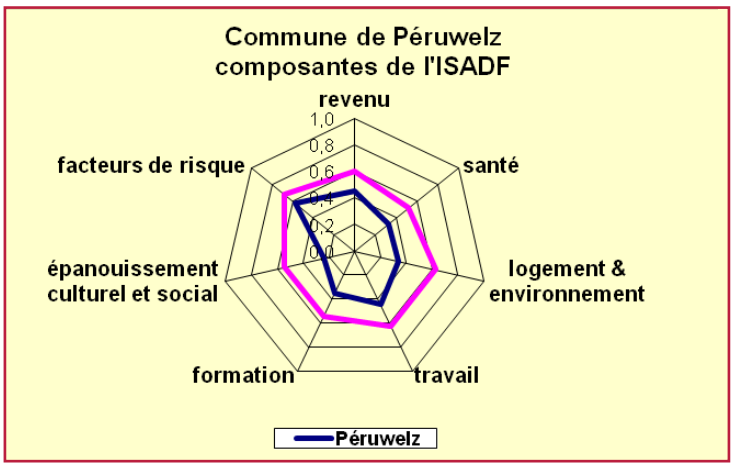

À l'instar de Bernissart, Péruwelz affiche des scores plus faibles que les moyennes wallonnes et ce, quel que soit l'indicateur considéré. Ce constat s'applique particulièrement au domaine du revenu où Péruwelz est classé 53è dans le classement global. Le logement apparaît comme un second problème de poids pour la commune. Enfin, troisième catégorie posant des difficultés, l'épanouissement social et culturel où là aussi, la commune de Péruwelz présente le score le plus faible des trois communes belges de notre territoire transfrontalier.

Ci-dessous un tableau récapitulatif du score et de la position des trois communes pour chaque indicateur.

	Echelle globale	Beloeil		Bernissart		Péruwelz	
		Score	Position (sur 262)	Score	Position (sur 262)	Score	Position (sur 262)
Indice total	16,77 -12,17	4,000	60è	7,480	35è	7,200	39è
Revenu	0,817 0,087	0,327	157è	0,402	118è	0,485	53è
Santé	0,70 0,04	0,480	41è	0,500	32è	0,480	43è
Loge-ment	0,49 0,04	0,300	52è	0,320	34è	0,340	28è
Travail	0,975 0,013	0,425	79è	0,633	36è	0,546	51è
Formation	0,992 0,142	0,595	83è	0,789	16è	0,691	40è
Culture	0,789 0,096	0,547	53è	0,561	48è	0,625	30è
Facteurs de risque	0,807 0,073	0,397	50è	0,412	43è	0,386	57è

1.2.2. France

Données socio-économiques [18]	Condé sur l'Escaut	Vieux-Condé	Fresnes-sur-Escaut	Dép. du Nord	RHF	Année
Population totale	9 686	9 932	7 606	2 603 472	6 006 156	2014
Revenu médian	14 554	16 209	15 279	18 740	18 812	2014
Taux de chômage	32,7	22,3	25,4	17,7	16,9	2014
RSA (% total population)[19]	24,7	16,3	18,78	5,7	5	2014
Taux de pauvreté	35,9	25,5	29,7	19,1	18,3	2014
Part des moins de 24 ans (% total population)	34,1	30,4	34	33,9	32,3	2014
Part des plus de 60 ans (% total population)	24	24,6	21,4	20,9	22,1	2014
Familles monoparentales - Femme (%)[20]	22,8	13,3	15,7	14,3	13,1	2014
Espérance de vie à la naissance (ans) - Homme,[21]	73,5	73,2	75	76,8	76,7	2015
Espérance de vie à la naissance (ans) – Femme [22]	81,4	82,8	82,7	83,2	83,4	2015
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)[23]	15,3	9,2	15,3	13,3	12,5	2015

Pour ce qui est de la population, Condé sur l'Escaut et Vieux-Condé affichent des résultats semblables avec une population qui tourne autour de 10 000 habitants. À Fresnes-sur-Escaut, le nombre d'habitants est un peu moins important (7 606 en 2014). Globalement, les trois communes belges sont plus peuplées que les communes françaises. Au niveau du revenu médian, les communes affichent des valeurs plus faibles que dans le reste du Département du Nord et de la Région des Hauts de France.

Pour ce qui est du taux de chômage, Condé sur l'Escaut présente un taux deux fois plus élevé que ceux du Département et de la Région, tandis que Vieux-Condé et Fresnes-sur-Escaut dépassent 20 %. Ce constat se répète au niveau du pourcentage de personnes disposant du Revenu de Solidarité Active (RSA), avec une situation particulièrement criante à Condé sur l'Escaut où ce taux atteint 24,7 % alors qu'il n'est que de 5 % en Région des Hauts de France.

18. Source : www.insee.fr
19. Source : Données du Département du Nord et de la Région des hauts de France : CAF.
20. Composition de ménage – à l'exception des personnes isolées
21. Source : OR2S - Période 2011-2014.
22. Source : OR2S - Période 2011-2014.
23. Source : OR2S

Le taux de pauvreté est également le plus important dans la commune de Condé sur l'Escaut. Selon les acteurs de territoire, cette situation trouve son explication dans le passé minier de cette région et une reconversion tardive.

Au niveau des familles monoparentales – dont le chef de famille est une femme –, leur pourcentage est plus important à Condé sur l'Escaut que dans les deux autres communes et par rapport au reste du Département ou de la Région.

Concernant la structure d'âge, Vieux-Condé présente à la fois un taux plus élevé de personnes âgées de plus de 60 ans – quoique semblable à Condé sur l'Escaut – ainsi qu'un pourcentage plus faible de moins de 24 ans.

L'espérance de vie à la naissance des hommes est plus courte par rapport à celle du Département et de la Région et ce, dans les trois communes ; le phénomène est néanmoins moins marqué dans la commune de Fresnes-sur-Escaut. Au niveau de l'espérance de vie féminine, l'écart est moins important par rapport au Département et à la Région et on ne note pas de différence significative entre les trois communes.

Tandis que le taux de natalité est plus élevé à Condé sur l'Escaut et à Fresnes-sur-Escaut, par rapport au Département et à la Région, il se révèle particulièrement faible à Vieux-Condé. Toutefois, l'année 2015 semble être une exception puisqu'en 2013 et 2014, le taux de natalité était respectivement de 14,8 et 13,4. Au vu du faible nombre de naissances dans la commune sur une année (146 et 94 selon l'année), les fluctuations du taux de natalité sont à analyser avec prudence.

1.3. Données de santé

Les données reprises dans le tableau ci-dessous représentent l'indice comparatif de mortalité, c'est-à-dire, le nombre de décès observés dans une population et le nombre de décès qui serait obtenu si les taux de mortalité de chaque tranche d'âge étaient identiques à ceux d'une population de référence à laquelle on attribue une valeur de 100.

1.3.1. Belgique

Données de santé[24]	Beloeil	Bernissart	Péruwelz	Hainaut	Région wallonne	Belgique	Années
Mortalité - Hommes	106,2	95,7	110,4	100	92,4	80,4	2011 - 2015
Mortalité - Femmes	100,4	95,8	111,1	100	97,4	87,7	

Par rapport au Hainaut, les tests statistiques ne montrent pas de différence significative pour ce qui concerne les communes de Beloeil et Bernissart. Au niveau de Péruwelz, on observe une surmortalité par rapport au reste du Hainaut. Ce phénomène touche tant les hommes que les femmes.

24. Source : OSH d'après les données du SPF Economie.

Répartition des principales causes de décès dans l'arrondissement de Tournai (Péruwelz)

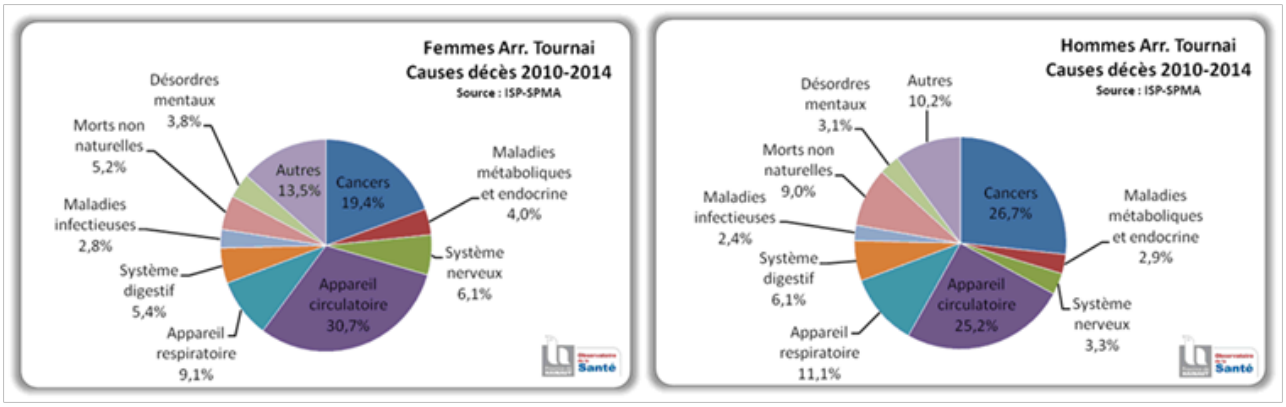

Au sein de l'arrondissement de Tournai dont fait partie Péruwelz, les deux principales causes de mortalité sont, pour les femmes, les maladies liées à l'appareil circulatoire (30,7 %) et en seconde position, les cancers. Le constat est identique du côté des hommes, avec, par rapport aux femmes, un moindre pourcentage de maladies liées à l'appareil circulatoire (25,2 %) et une part plus importante due au cancer (26,7 %). Les premières causes de mortalité sont inversées chez les hommes et les femmes. Si on exclut la catégorie "autres", la troisième cause de mortalité tant féminine que masculine concerne les maladies liées à l'appareil respiratoire.

Répartition des principales causes de décès dans l'arrondissement d'Ath (Beloeil et Bernissart)

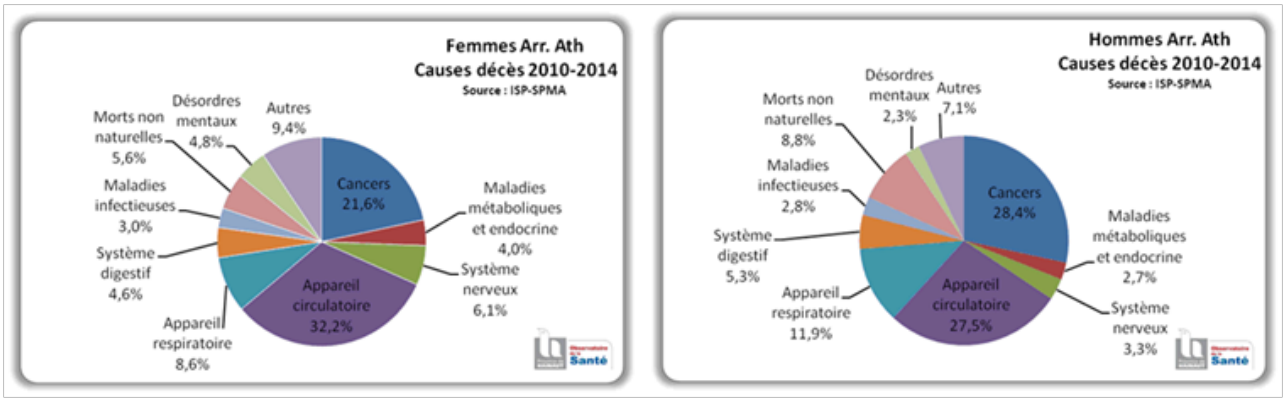

Sans surprise, le constat est identique dans l'arrondissement d'Ath – dont font partie Beloeil et Bernissart - par rapport à celui de Tournai. Les maladies liées à l'appareil circulatoire et les cancers restent les deux principales causes de mortalité tant chez les hommes que chez les femmes, avec plus de décès liés aux cancers chez les hommes (28,4 % pour les hommes et 21,6 % pour les femmes) et plus de mortalité liée à l'appareil circulatoire chez les femmes (32,2 % pour les femmes contre 27,5 % pour les hommes). Si on exclut la catégorie "autres", la troisième cause de mortalité tant féminine que masculine concerne les maladies liées à l'appareil respiratoire.

1.3.2. France

Données de santé [25]	Condé sur l'Escaut	Vieux-Condé	Fresnes-sur-Escaut	Dép. du Nord	Hauts de France	France	Années
Mortalité - Hommes	158,0	149,6	141,4	125,7	125,0	100	2010 - 2013
Mortalité - Femmes	153,2	120	122,2	120,8	120,5	100	

Dans les trois communes, on note une surmortalité masculine importante par rapport au reste de la France, mais également vis-à-vis des moyennes départementale et régionale. Du côté de la mortalité féminine, un même constat peut être fait au niveau de la commune de Condé sur l'Escaut, mais notons une surmortalité moindre – et proche des moyennes départementale et régionale - chez les femmes habitant les communes de Vieux-Condé et Fresnes-sur-Escaut.

Répartition des principales causes de décès – 2012-2014 – Département du Nord [26]

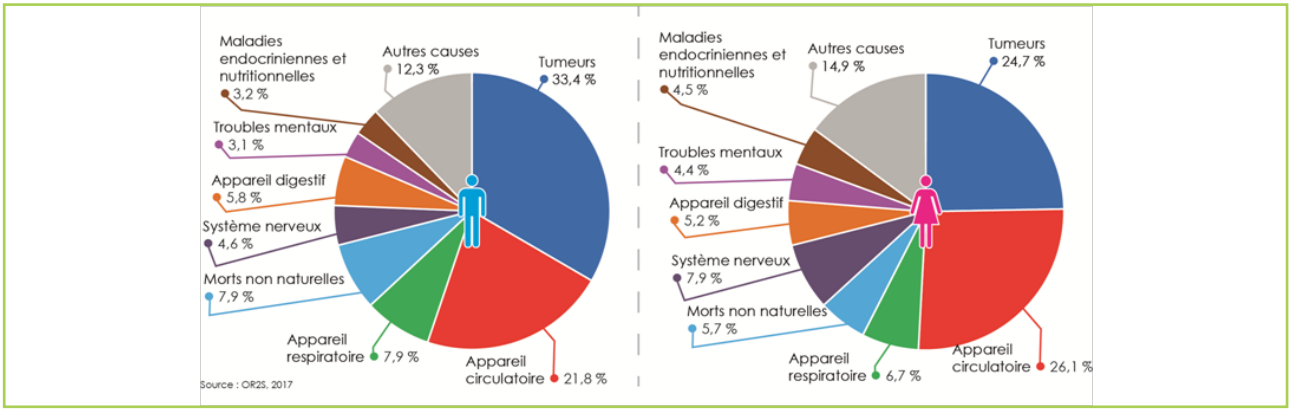

A l'image du Département du Pas-de-Calais – voir diagnostic de la Communauté de communes de la Région d'Audruicq -, tant au niveau des femmes que des hommes, les deux premières causes de décès sont les tumeurs et les pathologies liées à l'appareil circulatoire, mais dans un ordre inversé : les décès liés à des tumeurs sont plus fréquents chez les hommes tandis que chez les femmes, c'est la mortalité liée à l'appareil circulatoire qui prédomine. Ce constat est identique au niveau belge.

Une différence entre les sexes intervient concernant la troisième cause de décès : chez les hommes, il s'agit des pathologies liées à l'appareil **respiratoire** ou les causes **non naturelles** ; chez les femmes, ce sont les pathologies liées au système **nerveux** qui apparaissent en troisième position (si on exclut dans les deux groupes les causes "autres", produit d'un regroupement statistique).

25. Source : OR2S
26. Source : OR2S

1.4. Comportements de santé

1.4.1. Belgique

Nous présentons également des données en termes de comportements de santé, directement liées au projet AD-In, telle que la consommation de fruits et de légumes.

Comportements de santé [27]				Année
Consommation quotidienne (%)	Hainaut	Wallonie	Belgique	
Fruits	53,0	54,1	55,7	2013
Légumes	77,6	76,2	77,9	

Ces données ne sont pas disponibles au niveau communal. La province du Hainaut n'affiche pas de différence significative avec le reste de la Wallonie ou du pays. Toutefois, on remarque que presqu'une personne sur deux déclare ne pas consommer de fruits quotidiennement, tandis que la consommation quotidienne de légumes semble une habitude plus ancrée puisqu'elle concerne trois quart de la population. Ce constat se reflète également en France, bien que les données de comparaison aient été collectées de manière différente, ce qui enjoint à la prudence dans la comparaison.

1.4.2. France

Comportements de santé [28]		Année
Consommation d'au moins un fruit ou un légume la veille (%)	France (%)	
Fruits	61,5	2008
Légumes	86,7	

Selon le baromètre français Santé Nutrition de 2008, à l'échelle nationale, la consommation de fruits est une habitude moins ancrée que la consommation de légumes. Les personnes qui n'ont consommé aucun fruit la veille sont 2,6 fois plus nombreuses que les personnes qui n'ont consommé aucun légume. En moyenne, les Français mangent une fois un fruit par jour, contre 1,7 fois un légume par jour.

Les Français de 12 à 75 ans interrogés ont consommé en moyenne 2,6 fois des fruits et légumes la veille de l'interview. Ils sont 11,8 % à en avoir mangé au moins 5 (13 % des femmes et 10,7 % des hommes). Ce pourcentage est nettement plus important chez les 55-75 ans (20,1 % des hommes et 24,9 % des femmes). On constate un lien entre connaissance et respect du repère de consommation de fruits et légumes uniquement chez les adultes : 14,6% des individus entre 19 et 75 ans ayant déclaré qu'il est important de manger 5 fruits et légumes l'ont fait la veille. Parmi ceux qui ne le savaient pas, ils sont 10 % à l'avoir fait [29].

27. Source : ISP - HIS
28. Source : Baromètre santé nutrition 2008 – pourcentage de personne ayant consommé au moins un fruit ou un légume la veille de l'interview.
29. (p<0,05). Source : baromètre santé nutrition, p.124

Néanmoins, un tel constat montre également que seules 14 % des personnes connaissant ce principe d'équilibre alimentaire l'appliquent. La consommation de fruits et légumes est plus importante chez les individus ayant un niveau d'étude supérieur au baccalauréat.

L'ancienne Région Nord–Pas-de-Calais est celle où la consommation de fruits et légumes est la plus faible, comparé au reste du territoire français.

- **Représentations liées à l'alimentation** [30]

Dans toutes les Régions de France, une personne sur quatre considère que l'alimentation est avant tout "une chose indispensable pour vivre". Pour une personne sur cinq, c'est "un plaisir gustatif". Globalement, les réponses sont très proches d'une Région à l'autre. L'ancienne Région du Nord–Pas-de-Calais se distingue néanmoins en accordant une place moins importante à l'item présentant l'alimentation comme "un bon moment à partager".

- **Représentations liées à l'équilibre alimentaire** [31]

En premier lieu, l'équilibre alimentaire est perçu comme étant "une alimentation variée" et ce, dans toutes les Régions de France. Les consommateurs de la Picardie et du Nord–Pas-de-Calais citent un peu cet item, respectivement, 55,4 % et 55,8 % contre une moyenne nationale à 60 %. "Favoriser certains aliments" arrive en seconde position, particulièrement dans l'ancienne Région Nord–Pas-de-Calais (54,9 %). "Eviter certains aliments" est en troisième position dans toutes les Régions.

78 % des Français considèrent avoir une alimentation plutôt ou très équilibrée. Les habitants du Nord–Pas-de-Calais sont les moins nombreux à estimer leur consommation de légumes suffisante. La tendance est similaire quant à la consommation de fruits.

30. Source : Baromètre santé nutrition, p.81
31. Source : Baromètre santé nutrition, p.86

1.5. Données agricoles

1.5.1. Belgique

2015 [32]	Beloeil	Bernissart	Péruwelz	Hainaut	Région wallonne	Belgique
Part des agriculteurs dans la population des indépendants (en %)	11,0	6,0	10,2	8,6	9,5	8,2
Nbre d'exploitations agricoles	57	15	66	3 947	12 867	36 913
Surface agricole (en ha) [33]	3,41	0,97	3,1	208 003	732 692	1 344 328
Part des cultures industrielles dans les cultures (en %)	8,9	3,0	7,0	10,0	8,3	6,6
Part des cultures de légumes en plein air dans les cultures (en %)	5,3	0,0	3,5	2,9	2,1	3,3

Comme l'indiquent les acteurs de territoire, Beloeil est la commune la plus rurale ; même si Péruwelz présente plus d'exploitations, sa surface agricole est légèrement moindre. Ce caractère plus rural attribué à Beloeil est aussi à comprendre au vu de la taille des deux communes. L'installation récente de nouveaux producteurs sur Beloeil est un élément salué par plusieurs acteurs de la commune. Signalons aussi la part des cultures de légumes en plein air au sein de la commune de Beloeil.

1.5.2. France

	Condé sur l'Escaut	Vieux-Condé	Fresnes-sur-Escaut	Années
Part de l'agriculture en %, dans le nombre d'établissements actifs [34]	1,2	2,2	1,5	2015
Nombre d'exploitations agricoles [35]	7	10	1	2010
Superficie agricole (en ha) [36]	283	330	23	2010

Vieux-Condé est la commune la plus agricole, tant en terme de superficie qu'en nombre d'exploitations, alors que Fresnes-sur-Escaut est un territoire très peu agricole. Il s'agit d'interpréter ces données avec prudence, puisqu'elles datent de 2010, alors que les acteurs de territoire saluent l'arrivée de nouveaux maraîchers et agriculteurs sur leur territoire au cours des dernières années. Pour plus d'informations sur ces questions, nous vous renvoyons notamment au "Guide des producteurs locaux" réalisé en 2016 par la CAVM.

32. Source : INASTI - Statistics Belgium - http://statbel.fgov.be/ Traitement : Province de Hainaut - Hainaut Développement
33. Source : SPF Economie/DGSI – Statistique Belgium - http://statbel.fgov.be/ Traitement : Province de Hainaut - Hainaut Développement
34. Source : INSEE
35. Source : Agreste – Recensement agricole
36. Source : Agreste – Recensement agricole

2. Identité politique du territoire

2.1. Répartition des compétences

2.1.1. Beloeil

Luc Vansaingèle Bourgmestre	Administration générale, Sécurité, Etat civil et population, Enseignement communal, Petite enfance.
Michel Dubois 1er Echevin	Finances communales, Gestion du personnel communal, Emploi, ALE, Agriculture, Cultes.
Marcel André 2è Echevin	Bâtiments communaux, Voirie, Propreté publique, Urbanisme, Aménagement du territoire, Protection de l'environnement, Cimetières, Rénovation rurale, Mobilité.
Lise Amorison 3è Echevine	Office de Tourisme, Logement, Jumelages, 3è âge, Jeunesse, Personne handicapée, Santé.
Alicia Vandenabeele 4è Echevine	Foyer Culturel, Académie de musique, Bibliothèques, Laïcité, Communication, Bulletin communal.
Christian Vandeputte 5è Echevin	Gestion des salles communales, Promotion du sport, Festivités locales, Aide et promotion des PME locales, Zone Polaris.
Michel Dupont Président du CPAS	Aide aux citoyens en difficulté, Logements d'urgence et d'insertion, Gestion de la Maison de Repos et de soins "Les Bruyères".

Beloeil est une commune rurale qui comprend 10 anciens villages sur une surface relativement étendue, ce qui implique de la distance entre les centres de ces différents villages. La commune se compose de trois pôles démographiques plutôt concentrés : Basècles-Quevaucamps, dirigé vers Tournai ; Stambruges-Grandglise, orienté vers Saint-Ghislain et Mons et enfin, des villages plus ruraux comme Ellignies, Aubechies, orientés vers Ath. Si la fusion des communes est intervenue en 1977, les acteurs de terrain présentent un territoire né d'une juxtaposition de villages sans qu'un centre particulier n'ait vraiment émergé. Chaque village conserve une forte identité qui lui est propre.

Une part importante du territoire est occupée par la forêt de Stambruges-Beloeil. La beauté des paysages est un atout cité par de nombreux acteurs de territoire. Nous verrons que cette valorisation du cadre de vie est un atout identifié par les acteurs de 5 autres communes de notre territoire transfrontalier. L'installation de nouveaux ménages et/ou le maintien des plus jeunes au sein de la commune est l'un des enjeux actuels poursuivis par le Collège des Bourgmestre et Echevins, notamment par une politique de rénovation de l'habitat. L'enfance, la sécurité routière et le commerce local sont quelques-unes des autres préoccupations politiques. La commune est dotée d'un conseil communal des enfants et d'un conseil communal des aînés.

Si la réputation du Château de Beloeil peut donner à la commune une image de richesse, le passé industriel du territoire marque encore aujourd'hui le quotidien des citoyens. Des trois communes belges, nous avons toutefois vu que Beloeil est la commune dont les indicateurs sont les plus favorables. Une position plus avantagée qui n'empêche pas l'existence de poches de précarité sur le territoire de la commune.

Deux points noirs sont cités par les acteurs : le manque de mobilité, en raison d'une offre insuffisante de transports en commun, particulièrement au niveau des villages les plus excentrés ainsi que le manque d'employeurs sur le territoire. De nouveau, des constats similaires sont dressés par les autres communes de part et d'autre de la frontière. Au niveau du secteur de l'action sociale, l'absence de concertation entre services est mentionnée comme une faiblesse dans la mise en place d'une action d'envergure.

2.1.2. Bernissart

Roger Vanderstraeten Bourgmestre	Gestion du personnel, Informatique, Travaux, Énergie, Espaces verts, Tourisme, Fêtes et cérémonies, Kermesses, Pompiers, Police et sécurité, Marchés, ALE, Égalité des chances.
Luc Wattiez 1er Echevin	Finances, Culture, Emploi et développement économique, Monde associatif, Tutelle CPAS.
Jean-Marie Brangers 2è Echevin	Logement, Ruralité, Urbanisme, Aménagement du territoire, Environnement, Sport, Jeunesse, Agriculture, Plaines de jeux, Plan de Cohésion sociale, Mobilité.
Kheltoum Marir 3è Echevine	Etat civil, Population, Étrangers, Jubilaires.
Annette Cornelis 4è Echevine	Santé et hygiène, Cimetières, Cultes, Jumelages, Affaires internationales, Associations patriotiques, Chef de groupe, Famille et petite enfance, Organisation de l'après-midi récréatif.
Francis Delflanne 5è Echevin	Enseignement, 3è âge, Pensions, Personnes à mobilité réduite.
Willy Willocq	Président du CPAS.

Ancienne cité minière, Bernissart est une commune semi-rurale avec des villages plus urbanisés, comme Blaton, Harchies et Bernissart et des villages plus ruraux, comme Pommeroeul et Ville-Pommeroeul. La fusion des communes n'est pas encore complètement achevée et les habitants restent très attachés à leur village, phénomène que les acteurs de Beloeil mentionnent également pour leur commune.

A l'image des autres communes du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (voir p. 29), les acteurs de terrain présentent Beloeil comme une commune verdoyante. La trame bleue marque les paysages, avec la présence de canaux, étangs et marais. Les espaces verts sont également nombreux, dont la forêt de Bon-Secours. En termes de sensibilisation à l'environnement, la commune de Bernissart accueille d'ailleurs le siège du Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) d'Harchies (voir p. 58).

La commune comprend deux maisons de village, espaces mis à disposition des associations pour mener leurs activités. L'objectif est qu'un même lieu puisse accueillir de multiples activités et être approprié par des acteurs divers. La maison rurale, située près du parc Posteau, vient également d'être créée, principalement pour l'organisation d'activités culturelles.

D'un point de vue socio-économique, le taux de chômage et de personnes bénéficiaires du RIS est le plus important des trois communes, une personne sur cinq est concernée par cette situation. Le niveau de qualification faible et le manque d'employeurs sur le territoire conjuguent leurs effets pour renfoncer cette situation. On note, sur le territoire de la commune, la présence de plusieurs quartiers de logements sociaux, dont le Préau où se déploient différents projets de cohésion sociale.

Bernissart est une entité multiculturelle où vivent plus d'une trentaine de nationalités. Cet aspect multiculturel est présenté comme un atout par de nombreux porteurs de projets ; dans le domaine de l'alimentation, via l'initiative Bernicook (voir p.xx) et les ateliers cuisine portés par le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS), l'Office National de l'Enfance (ONE) et le service d'Aide en Milieu Ouvert (voir p.xx) ou encore, la fête annuelle interculturelle anciennement organisée par le PCS.

Des problèmes de mobilité et le manque ou l'inadéquation des transports en commun ont été rapportés par de nombreux acteurs, particulièrement pour les populations en situation de précarité. Là encore, ces lacunes en termes mobilité sont une difficulté repérée sur la plupart des communes reprises dans ce territoire transfrontalier, tant du côté belge que français.

Le caractère transfrontalier de la commune est en grande partie vécu par la voie de la culture ; principalement par l'existence de liens étroits avec le Centre des Arts plastiques de Fresnes-sur-Escaut. Récemment, la commune s'est dotée d'une maison rurale où se déroulent de nombreuses activités culturelles.

Parmi les priorités politiques de Bernissart, on retrouve notamment le tourisme et son développement. À ce titre, plusieurs travaux de rénovation ont vu le jour au cours des dernières années ; parmi ses attraits touristiques, on peut citer le musée de l'iguanodon ou encore le site de la machine à feu (vestige du passé minier). Par la mise en place de ce programme d'activités touristiques, l'objectif est également de favoriser l'emploi. Toujours pour développer l'attractivité de la commune et le bien-être de ses citoyens, la commune a développé de nombreuses infrastructures sportives.

Bernissart est également reconnue "Commune, amie des aînés" et développe de nombreuses activités à destination des seniors, volet pris en charge par le service égalité des chances.

En avril 2016, la commune de Bernissart a adhéré à la Charte pour l'instauration d'une exception agricole, qui vise à favoriser la production locale.

2.1.3. Péruwelz

Daniel Westrade Bourgmestre	Affaires générales, Affaires juridiques, Associations patriotiques, Cultes, Finances communales et contrôles financiers, Fonds européens, Jumelages, Mobilité, Personnel, Plan Stratégique Transversal, Informatique, Police, Prévention, Sécurité, Festivités locales, Pompiers, Relations presse, publiques, internationales.
William Brulard 1er Echevin	Bibliothèques, Médiathèques, Enseignement, Politique de la Jeunesse, Travaux de proximité et d'entretien, Egouttage.
Willy Detombe 2è Echevin	Aménagement du territoire, Epuration des eaux, Logement, Rénovation urbaine, Sports, Travaux subsidiés, Urbanisme.
Rose-Marie Tricart-Vinchent 3è Echevin	Affaires électorales, Cimetières, Etat-civil/ Population, Noces jubilaires, Politique des Aînés.
Dimitri Kajdanski 4è Echevin	Agriculture, Culture, Patrimoine, Politique du Développement rural, Tourisme.
Nathalie Deplus, 5è Echevin	Affaires sociales, Cohésion sociale, Coopération au développement, Egalité des chances, Energies vertes, Environnement, Petite enfance, Politique des déchets, Politique des handicapés.
Vincent Palermo Président du CPAS	Développement économique, Emploi, Développement commercial, Marketing, Vie associative, Festivités communales, Marchés, Bulletin communal/Communication.

Reprenant son slogan "Une Ville à la campagne", les acteurs du territoire de Péruwelz insistent sur le caractère semi-rural de leur commune, plus précisément avec une commune centrale relativement urbanisée mais entourée de villages implantés en zone agricole ; territoire enclavé entre deux grandes villes, Tournai et Mons. Si une moitié de la population vit en zone urbanisée, une seconde moitié est en zone rurale. Du point de vue des acteurs de la commune, le centre, plus urbanisé, est aussi plus touché par des phénomènes de précarité.

Selon ses différents représentants – qu'ils soient issus du secteur public ou du monde associatif -, l'un des points forts de la commune est son environnement préservé, construit autour de la pierre et de l'eau. De l'eau de source potable est mise à disposition des habitants à titre gratuit.

Plus grosse commune du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) (voir p. 29), la commune souhaite préserver cet environnement de qualité et ses paysages, notamment par le biais du schéma de structure où d'importantes zones sont désormais préservées de toute construction pour une période de 20 ans. Bien que désormais plus obligatoire – suite à une modification du décret – l'avis du PNPE reste un élément prépondérant pour tout aménagement urbanistique au sein de la commune et ce, en vue de respecter une charte paysagère.

Ces bonnes relations avec le PNPE s'expliquent en partie par le fait que les bureaux du Parc soient situés sur la commune. Le patrimoine est aussi un élément de valorisation, comme le montre l'exemple de la Basilique de Bon-Secours. Plusieurs intervenants rattachent cet environnement à une certaine douceur de vivre au sein de la commune. La commune comprend trois maisons de village.

En termes de mobilité, la plupart des acteurs saluent la mise en place d'un système multimodal, avec la proximité d'un axe autoroutier, d'un canal, d'une gare ou encore de la transformation d'une ancienne ligne de chemin de fer en Ravel (qui relie Péruwelz à Condé) ; toutefois, si pour les habitants du centre, la mobilité semble être un atout, il n'en va pas de même pour les habitants de la périphérie qui éprouvent des difficultés à se rendre dans ce centre.

En termes d'emploi, comme l'ont montré les indicateurs présentés en première partie, la commune de Péruwelz présente un taux de chômage élevé et un nombre important de personnes bénéficiant du RIS. Péruwelz présente un développement un peu en saccade, présentant un profil florissant avant 1914 (à l'époque, Péruwelz est la ville avec le PNB le plus élevé en Belgique) mais n'ayant pas su mener à bien la reconversion industrielle.

Plusieurs acteurs de territoire mettent en avant la présence de nombreux services permettant aux citoyens de trouver des réponses à leurs besoins sur le territoire de la commune. Plusieurs d'entre eux (PCS, Service travaux et urbanisme, Maison de l'Emploi, Mission Locale pour l'emploi, Pôle Insertion du Centre public d'Aide sociale (CPAS), crèche, accueil extrascolaire, Service prévention de la ville…) sont regroupés dans la Maison de la citoyenneté, située à deux pas du centre. D'autres acteurs nuancent cette concentration de services, de par les difficultés d'accessibilité pour les citoyens habitant dans la périphérie. De manière générale, le manque d'infrastructures dans les villages (écoles, commerces, …) est souligné comme une difficulté. Pour pallier ce manque, les habitants des villages situés en périphérie ont sans doute plus l'habitude de se rendre à l'extérieur de Péruwelz.

Les acteurs de Péruwelz sont ceux ayant souligné le plus souvent la présence de la frontière ; des habitudes de travail en transfrontalier, particulièrement avec Condé sur l'Escaut, sont déjà ancrées chez plusieurs acteurs de territoire. Les Français sont la seconde Communauté la plus importante sur le territoire (après les personnes d'origine italienne).

En termes de présence institutionnelle, les acteurs du territoire relèvent la présence de nombreuses institutions pour personnes handicapées adultes, une présence institutionnelle qui marque le quotidien de la commune à certains moments de la journée. La commune de Péruwelz organise un conseil consultatif de la personne handicapée.

En termes de priorité politique, les élus cherchent à favoriser le développement économique, qui se veut inclusif. En effet, si actuellement, des potentialités d'emplois sont présentes sur le territoire, celles-ci demandent de hauts niveaux de compétence, qui ne correspondent pas forcément au niveau de formation de la population en place. La réduction du taux de chômage est un objectif important pour la commune, qui déploie des outils ad hoc, notamment au niveau de son CPAS. Un projet d'installation d'un second zoning – à cheval sur la commune de Beloeil – est en cours.

La qualité de vie des personnes âgées est une préoccupation du Collège des Bourgmestre et Echevins, avec la construction d'un home dépendant du CPAS où une aile spécifique est réservée aux personnes atteintes d'Alzheimer. Le maintien des personnes âgées à domicile est un défi pour l'avenir de la commune.

Parallèlement, la petite enfance et l'enfance sont également au cœur des préoccupations par la mise en place de crèches, le développement de l'accueil extrascolaire et d'une maison de la parentalité. Le soutien des jeunes dans la poursuite de leurs études est également un axe prioritaire (23 % des bénéficiaires du RIS sont des étudiants).

2.1.4. Condé sur l'Escaut

Grégory Lelong	Maire
Agostino Populin 1er Adjoint	Finances communales, Relations avec les institutions, Transfrontalier, Développement Durable.
Marie-Andrée Choteau 2è Adjointe	Etat Civil, Jeunesse, Education, Culture.
Paolino Manganaro 3è Adjoint	Gestion du Personnel, Sécurité et Sûreté.
Michel Dubus 5è Adjoint	Action Sociale, Intergénérationnel, Handicap.
Julien Grosperrin 6è Adjoint	Communication, Festivités.
Xavier Lafon 7è Adjoint	Animation du Territoire (Associations, Sports, Tourisme, Commerce et Artisanat).

Parmi ses atouts, la commune de Condé sur l'Escaut peut s'appuyer sur un cadre environnemental de qualité, comprenant de nombreux espaces verts, environ 700 hectares. L'eau est également très présente dans le paysage de la commune où passent l'Escaut et la Haine. La base de loisirs de Chabaud-Latour (voir p. 40) est une des infrastructures qui permettent de jouir de ce cadre de vie. Les acteurs de territoire relèvent une richesse patrimoniale et historique, par la préservation de remparts et de reliques issues du passé minier. La commune comptait 17 corons au moment de l'exploitation minière, ces corons continuent à marquer le tissu social de la commune.

Du point de vue du service au citoyen, la commune a favorisé l'organisation d'un large panel de permanences décentralisées de structures étatiques permettant aux citoyens de Condé d'obtenir toute l'aide nécessaire dans l'accomplissement de leurs démarches administratives diverses.

Le centre de Condé bénéficie d'une offre commerciale relativement bien étoffée, comparativement aux communes voisines, quoique, paradoxalement, certains interlocuteurs aient déploré une dégradation progressive de cette offre commerciale au cours des dernières années.

Des trois communes françaises, Condé sur l'Escaut présente, nous l'avons vu, les indicateurs socio-économiques les plus défavorables tant au niveau du taux de chômage qu'au niveau du taux de pauvreté. Une reconversion industrielle non achevée explique cette situation. Pour pallier ces difficultés, la commune présente d'ailleurs un taux élevé de logements sociaux (environ 40 % [37]).

37. Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Toutefois, le manque de logements – dont des logements adaptés pour une population vieillissante, selon le diagnostic établi par la commune – reste l'un des plus grands défis, du point de vue des élus. Le manque d'emploi est également une difficulté importante, la Mairie et l'entreprise Carrefour sont les deux employeurs d'envergure sur le territoire. La transition écologique sonne comme une possibilité de re-dynamiser l'emploi et la commune au sens large. Le premier adjoint au Maire est adjoint au développement durable et le Maire de Condé est également Président du Parc naturel régional Scarpe Escaut. Maintenir les jeunes populations sur le territoire de la commune est un autre enjeu majeur.

Les problèmes de mobilité sont mentionnés comme un facteur aggravant quant à cette situation mais alors que le manque de mobilité apparaissait comme un point noir central dans les autres communes de notre territoire, cet aspect est apparu avec un peu moins d'acuité dans nos entretiens menés avec les acteurs de la commune de Condé sur l'Escaut.

2.1.5. Vieux-Condé

Guy Bustin	Maire.
Caroline Di-Cristina 1ère Adjointe	Etat Civil, Administration Générale et Gestion du Personnel.
David Bustin 2è Adjoint	Travaux et urbanisme.
Fabienne Delcourt 3è Adjointe	Affaires Sociales, Petite Enfance et Handicap.
Louisette Maksymowicz 4è Adjointe	Seniors, Restauration municipale.
Didier Simon 5è Adjoint	Sécurité, Protection.
Jean-François Smits 6è Adjoint	Education, Culture et Communication.
Serge Forte 7è Adjoint	Sports.
Joel Sider 8è adjoint	Cohésion sociale.

"Ville de toutes les énergies", Vieux-Condé est l'une des communes dont la population est la plus dispersée, avec des quartiers excentrés, dont celui de la Solitude, quartier où se concentrent beaucoup de citoyens en situation de vulnérabilité. Plusieurs interlocuteurs du territoire ont fait part de leur difficulté à développer un projet commun pour l'ensemble des quartiers de la commune. Ici, également, les indicateurs socioéconomiques sont défavorables. Suite à l'arrêt des mines, les acteurs évoquent un territoire demeuré longtemps "en jachère".

Ce passé minier a toutefois apporté des atouts à la commune, notamment par la remise en valeur de la Cité minière Taffin, reconnue au patrimoine mondial de l'Unesco. Un tissu associatif dynamique s'est constitué autour de ce patrimoine minier, particulièrement au cours des 15 dernières années. De manière générale, la commune compte de nombreuses associations, mais il semble parfois difficile aux yeux des acteurs de terrain de faire en sorte que ces différentes énergies s'accordent dans un effort commun.

Au niveau de la mobilité, Vieux-Condé est assez éloigné des centres urbains comme Valenciennes, malgré la présence d'un tram qui dessert la commune. Dans certains quartiers plus excentrés, les habitants peuvent préférer se rendre dans les communes voisines de Belgique, notamment pour la scolarité de leurs enfants. Cet éloignement des centres urbains comporte toutefois des aspects positifs, dont peu de problèmes d'incivilité ou de délinquance sur le territoire.

Toujours du côté des atouts, Vieux-Condé accueille sur son territoire un centre culturel reconnu au niveau national et dont la renommée dépasse largement les frontières de la commune, Le Boulon qui permet d'offrir aux habitants de la commune une vitrine culturelle diversifiée et de qualité.

2.1.6. Fresnes-sur-Escaut

Valérie Fornies	Maire.
José Henrard 1er adjoint	Travaux, Urbanisme.
Marie-Claude Thieme	Ecoles, Enfance, Petite enfance, Protection maternelle et infantile.
Jean-Yves Sybille	Politique de la Ville, Tranquillité publique, Numérique.
Marie-Thérèse Maniez	Culture, Tourisme, Patrimoine.
Jean-Michel Marin	Administration générale, Dépenses publiques, Ressources humaines.
Colette Fauveaux	Communication, Fêtes et cérémonies, Démocratie participative.
Rudy Bardi	Jeunesse, Sports.
Anne-Marie Delcroix	Affaires sociales, Logement, Personnes âgées.

Territoire de l'ancien bassin minier, Fresnes-sur-Escaut présente des indicateurs socio-économiques qui caractérisent une population en situation de précarité, particulièrement au niveau du taux de pauvreté et du taux de chômage. Pour contrebalancer ce premier constat négatif, les acteurs de territoire mettent en avant le cadre naturel préservé et le tissu associatif important qui maille la commune, tissu associatif qui a l'habitude de collaborer ; un même constat peut d'ailleurs être dressé par rapport aux structures publiques.

Lors des entretiens, la plupart de nos interlocuteurs n'ont eu aucune difficulté à citer leurs nombreux partenaires et à nous faire part des projets communs existants ou ayant existé.

Toutefois, ces mêmes acteurs regrettent que leur commune reste le plus souvent associée à une image négative à l'extérieur, persistance d'une mauvaise réputation due à des difficultés à "se vendre" et à mettre en avant les évolutions positives qui marquent la commune.

La mobilité reste un point noir, que les acteurs espèrent pouvoir améliorer grâce à l'arrivée du tram sur la commune.

La commune est également marquée par une offre importante de services aux particuliers mis en place par la collectivité.

L'offre alimentaire est quant à elle relativement restreinte sur la commune, bien que la présence d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture paysanne (AMAP) soit soulignée comme un élément positif.

En termes de contexte politique, l'ancien maire, présenté comme très favorable au développement durable, a lancé de nombreuses initiatives, notamment autour de la valorisation de l'autoproduction, qui demeurent actives grâce à la maire actuelle qui s'inscrit en continuité dans ce domaine.

En 2006, Fresnes-sur-Escaut a été récompensé par le Ruban d'or du développement durable.

2.1.7. Liens préexistants entre les communes du territoire transfrontalier

Du côté belge, même s'il n'existe pas de structures intercommunales à proprement parler, plusieurs projets ont encouragé la collaboration entre communes. Ainsi, les trois CPAS se sont réunis autour d'un projet de réinsertion professionnelle, le projet BOOST. Par ailleurs, des réunions régulières entre chefs de projet des PCS de Wallonie picarde permettent la tenue d'échanges.

Un projet commun Péruwelz-Bernissart autour du cyberharcèlement a vu le jour. Les communes de Péruwelz et Bernissart sont reprises dans une même zone de police, ce qui implique des contacts réguliers.

Du côté français, les trois communes font partie de la CAVM (voir p. 45). Participant toutes trois au programme Vivons en Forme (voir p. 46), des contacts réguliers interviennent entre les chefs de projet de ce programme. Les trois Centres communaux d'action sociale (CCAS) sont également engagés par une convention permettant le déploiement d'une action intercommunale.

De chaque côté de la frontière, ces communes sont également reprises dans le territoire d'un Parc naturel, inscription qui est également un outil de collaboration.

Sur Condé sur l'Escaut, le marché des producteurs locaux accueille des producteurs belges.

Au niveau des citoyens, les courses sont une bonne raison pour passer la frontière régulièrement, tout comme l'offre culturelle et de loisirs. Des marches transfrontalières sont également organisées de manière ponctuelle au cours de l'année entre les différentes communes. À titre anecdotique, Péruwelz et Condé sur l'Escaut fêtent conjointement la fête nationale française et l'Armistice.

Un projet européen, Terre-histoire, a associé la commune de Bernissart et de Condé sur l'Escaut ; ce projet touristique a débouché sur l'aménagement d'offices du tourisme et de sites touristiques. Un autre projet européen à vocation culturelle et touristique introduit par plusieurs communes belges et françaises de notre territoire a été déposé lors de cette programmation mais n'a pas abouti. Toujours sur le volet touristique et culturel, Péruwelz, Vieux-Condé et Bernissart assurent la promotion des différentes manifestations dans leurs magazines communaux.

2.2. Dispositifs locaux

2.2.1. PNTH

Une importante tradition de collaboration transfrontalière relie les deux Parcs (PNPE et PNRSE), collaboration qui s'est matérialisée par la mise en place du PNTH. Un bureau transfrontalier se réunit pour évoquer les questions et projets qui ont un caractère transfrontalier.

Une des activités transfrontalières est l'action le Jury des fins gourmets visant à mettre en valeur le savoir-faire des producteurs/restaurateurs des deux Parcs. Une commission agricole transfrontalière se réunit également plusieurs fois au cours de l'année. En janvier 2018, un projet Interreg relatif à l'autonomie fourragère a été mis en place. Les deux Parcs sont également impliqués dans le projet européen Filière AD-T depuis 2016.

1) Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE) – France

Créé le 13 septembre 1968, il est l'un des premiers Parcs naturels de la Région des Hauts de France. Le PNRSE a la particularité d'être l'un des Parcs les plus densément peuplé et d'afficher un taux de pauvreté relativement élevé. Il comprend 55 communes, 3 communes-associées et 7 villes-portes. Il s'étend sur 48 500 hectares pour un total de 190 000 habitants.

Organes de Gouvernance

- **Syndicat Mixte**

Le syndicat mixte, par l'intermédiaire du Comité syndical, donne les grandes orientations et accompagne les expérimentations innovantes dans le cadre de ses missions, avec une réflexion simultanée sur leurs extensions à d'autres territoires ou aux transferts à d'autres partenaires. Il est composé de quatre collèges d'élus : un collège des communes, un collège des intercommunalités [38], le Conseil départemental et le Conseil régional. Ces quatre niveaux de pouvoir allouent des moyens au Parc. L'Etat intervient également puisque le Parc est reconnu au niveau national.

Pour préparer le travail du syndicat mixte, un bureau est constitué pour assurer le suivi et l'opérationnalisation des décisions. Ces deux instances sont interdépendantes. Actuellement, le Président du syndicat mixte est Grégory Lelong, Maire de Condé sur l'Escaut. Il anime également le bureau.

38. Le Parc comprend 5 intercommunalités : la communauté d'agglomération de Valenciennes-métropole, la communauté d'agglomération du Douaisis, la communauté d'agglomération Porte du Hainaut, la communauté de communes de Pévèle Carembault et la communauté de communes Cœur d'Ostrevent.

- **Charte 2010-2022**

Cette charte, dont l'objet est de définir un projet de territoire cohérent, a été établie au départ d'un diagnostic qui reprend les questions d'activités économiques, d'éducation, de culture, de démographie, de patrimoine, d'occupation du sol… Cet état des lieux identifie les enjeux sur le territoire du Parc, enjeux au départ desquels, suite à une consultation des acteurs, sont définies les orientations stratégiques à défendre. Quatre stratégies ont été identifiées :

a. habiter le territoire ;
b. protéger et préserver le patrimoine ;
c. favoriser le développement économique, respectueux des ressources et milieux naturels ;
d. mobiliser les habitants en faveur de leur territoire.

Le futur Projet alimentaire territorial (PAT) du Parc est l'un des moyens permettant de faire du lien entre ces quatre vocations, il permet d'appliquer concrètement les engagements pris dans la Charte. Cette charte a permis l'obtention du label Parc naturel régional.

Les Signataires de la Charte - Région Nord–pas de Calais (remplacée depuis par la Région des Hauts de France), le département du Nord, l'Etat, les 5 Établissements Publics de coopération Intercommunale (EPCI), les 55 communes – s'engagent à œuvrer à sa mise en œuvre par une série de mesures. La Charte du Parc a été reconnue comme Agenda 21.

- **Projet alimentaire territorial (PAT) du PRNSE**

Le projet alimentaire territorial du PNRSE découle d'actions antérieures, qui ont permis aux opérateurs du Parc de mieux cerner les besoins des acteurs de territoire. Parmi elles, un projet a mobilisé une quarantaine d'acteurs au cours d'activités diverses liées à l'alimentation. 1 000 adultes et 1 600 enfants ont été touchés par ces différentes actions, présentées dans l'outil "Un territoire, ça se mange". Des recettes – provenant soit des habitants, soit de l'une ou l'autre structure – ont complété ce document. La saisonnalité et l'origine des produits étaient au cœur de ces recettes. Cette opération a permis au Parc de nouer des partenariats avec des acteurs un peu plus éloignés de son champ d'action direct.

Suite à cette première opération, les acteurs ont souhaité continuer la collaboration et demandé au PNRSE d'organiser un projet collectif – et non plus la somme de petites actions individuelles – autour de l'alimentation durable. La recherche-action "Ecosystèmes, agriculture et alimentation", projet mené de 2015-2017, a répondu à ce souhait. Une première étape a été l'élaboration d'un diagnostic territorial, dont ont découlé des orientations stratégiques, principalement autour des questions de l'accessibilité d'une alimentation de qualité, de la santé et du bien-être, du gaspillage alimentaire, de l'impact environnemental de la production alimentaire ou encore de la viabilité économique d'une production agricole et alimentaire de proximité et respectueuse de l'environnement.

Ce relevé des attentes et besoins s'est aussi appuyé sur les citoyens, en tant que "mangeurs". Différentes formules ont été imaginées pour recueillir leurs avis et faire de ces citoyens les acteurs de leur alimentation. Pour ce faire, le PNRSE a opérationnalisé la démarche SPIRALE, issue du Conseil de l'Europe, qui vise le progrès sociétal en se basant sur la responsabilité et le bien-être de tous, moteur de changements individuels et collectifs.

Deux portes d'entrées ont été privilégiées :

a. qu'est-ce l'alimentation durable aux yeux des habitants et
b. quel(s) projet(s) ont-ils envie de mettre en place ?

Deux rencontres de deux heures ont été organisées pour aboutir à la production de solutions réalistes. Une quinzaine de classes ont également participé à ce processus.

L'ensemble de ces actions constituent les prémisses du futur PAT du Parc. Si le PNRSE obtient le label PAT, l'idée est que l'ensemble des communes du Parc puisse bénéficier de subsides pour mettre en place des actions.

2) Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) – Belgique

Créé le 13 juin 1996, il comprend 6 communes wallonnes : Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes. L'inclusion de Tournai en tant que ville-porte a été récemment actée. Les 6 communes participent au financement du Parc selon un dividende calculé sur le nombre d'habitants. La Région wallonne reste néanmoins une des principales sources de financement. Son président est M. Wacquier, Bourgmestre de Brunehaut. Le Parc compte plus de 63 500 habitants pour une surface de 23 500 hectares.

Ses missions principales sont la protection de la nature et de la biodiversité ; l'aménagement du territoire et la protection du paysage ; le maintien et le développement d'une agriculture durable ; le développement économique local et l'accueil, l'éducation et la sensibilisation du public. L'équipe de PNPE se subdivise en quatre pôles :

a. patrimoine naturel ;
b. urbanisme - paysages ;
c. écocitoyenneté et accueil du public ;
d. agriculture et circuits-courts.

Comme son nom l'indique, le territoire du PNPE est avant tout un territoire d'eau, globalement rural, à l'exception de quelques centres plus urbanisés. Il comprend à la fois des terres agricoles, des surfaces boisées mais aussi de prairies humides, situées principalement dans les communes du sud du Parc.

Organes de Gouvernance

- Conseil d'administration, qui se réunit mensuellement. Il comprend notamment un représentant de chaque commune (désigné par la commune elle-même) ainsi que des représentants de différentes structures comme la Fondation Rurale de Wallonie (voir p. 37), Natagora…
- Assemblée générale (AG), qui se réunit trimestriellement. L'invitation est adressée à tous les Bourgmestres et Echevins des six communes. Des personnes référentes sont également conviées en fonction des thématiques. L'AG est ainsi composée de plus d'une quarantaine de membres.
- Commission de gestion : cette asbl est composée d'une part, de membres publics (communes, Agence de Développement Territorial-Wallonie Picarde (IDETA) et Province de Hainaut – 5 membres chacun) et d'autre part, des représentants locaux (2 membres par structure) dont des structures actives sur le territoire dans le domaine de la conservation de la nature ou encore des secteurs de l'économie, de l'artisanat, du tourisme et des loisirs et enfin, des membres fondateurs. Les représentants des initiatives ayant un impact sur le territoire du Parc peuvent également être invités.

Projets portés au sein du PNPE

De manière générale, la thématique de la production locale et des circuits-courts est travaillée de longue date au sein du Parc par l'intermédiaire d'actions diverses : référencer les producteurs locaux, animer ce réseau de producteurs ou encore mettre en place et animer le réseau des boutiques "Consommons local". Pour être référencé en tant que "producteur local", le critère indispensable est la pratique de la vente directe. Le caractère bio n'est pas pris en compte au vu du faible nombre de producteurs disposant de ce label sur le territoire du Parc.

Auparavant, les représentants du Parc remarquaient un manque dans l'offre maraichère sur le territoire. Cette situation est en train de changer peu à peu, suite à l'installation récente de jeunes maraichers.

Selon les demandes, des projets plus ponctuels autour de l'alimentation sont également mis en place. Citons le projet "Papotte et papillote", en partenariat avec le CPAS de Rumes et l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH), qui associait l'approvisionnement chez des producteurs locaux, une visite de leur installation et un atelier cuisine.

Deux initiatives plus spécifiques doivent être mentionnées :

1. Le Groupe d'action locale [39](GAL) des Plaines de l'Escaut, mis en place pour la période 2015-2019, sur le territoire des 6 communes du Parc. Son Président est M Vanderstraeten, Bourgmestre de Bernissart.

   Sept fiches-projet ont été élaborées de manière participative avec le concours des habitants du Parc. Des réunions ont été organisées sur l'ensemble des communes afin de faire émerger les préoccupations et idées de la société civile. Un diagnostic de territoire a également été établi.

   L'une de ces fiches (FP6 : des produits locaux accessibles à tous) porte sur la thématique de circuits-courts, avec comme objectif d'introduire les produits locaux dans les cantines de collectivité mais également dans les épiceries sociales du territoire (Projet au stade de la réflexion au moment de la réalisation du diagnostic de territoire).

   Orientée vers le public en situation de vulnérabilité, une seconde fiche-projet (FP4 : la nature et le paysage au service de l'insertion sociale et professionnelle) concerne l'insertion professionnelle du public des CPAS. Par le biais d'un dispositif appelé article 60 [40], une personne bénéficiaire du RIS est mise à disposition au sein du PNPE et est formée par un membre de l'équipe du GAL pour l'entretien d'espaces verts. Les CPAS des trois communes rencontrés dans le cadre de ce diagnostic participent à ce projet et ont exprimé une grande satisfaction quant à celui-ci.

   Une troisième action (FP3 : l'agriculture au service de l'insertion sociale et professionnelle) également en partenariat avec les CPAS du territoire, consiste à organiser des temps d'accueil d'une journée ou d'une demi-journée par semaine à la ferme de personnes fragilisées.

   En ce qui concerne la sensibilisation à l'environnement et la biodiversité (FP1 : des espaces verts à investir… différemment), il s'agit de promouvoir les initiatives de jardins communautaires ou encore l'installation de petits bacs contenant, par exemple, des plantes aromatiques.

39. Pour en savoir plus sur les Groupes d'action locale : http://reseau-pwdr.be/sections/leader
40. https://www.mi-is.be/fr/article-60-ss-7

Au sein de son AG, le GAL accueille préférentiellement des citoyens, conformément au fonctionnement d'un GAL.

2. La "Quinzaine du goût" organisée annuellement à l'automne, action multi partenariale qui fêtera sa 10è édition en 2018, met en valeur les produits locaux par des actions diverses et pour tout public. Des visites chez les producteurs, des ateliers culinaires au sein des écoles, des conférences et projection cinéma, des ateliers d'échanges de pratiques culinaires pour adultes et familles, balade à vélo pour découvrir les paysages alimentaires rythment cette quinzaine.

2.2.2. Autres dispositifs locaux à l'échelle communale

►►►Bernissart

1. Plan de Cohésion Sociale (PCS) [41]

Suivant les différents axes élaborés au sein d'un PCS, la commune de Bernissart met en place plusieurs actions, portant par exemple sur l'accès aux nouvelles technologies et l'acquisition de compétences en ce domaine pour faciliter les recherches d'emploi. En matière de logement, une préoccupation porte sur l'accompagnement des résidents permanents en raison de la présence de plusieurs campings sur l'entité. Plusieurs actions sont menées dans le quartier dit du Préau, en étroite collaboration avec les partenaires qui y sont situés (AMO Graine, la SLSP Habitat du Pays vert…) en vue d'améliorer le niveau de bien-être de ses habitants. Nous reviendrons sur certaines des actions menées dans ce quartier autour de l'alimentation durable.

L'axe santé, développé en étroite collaboration avec le CLPS du Hainaut occidental, travaille la question de la consommation de fruits et légumes de saison au travers de différentes manifestations communales (distribution de fruits, de soupe…). Une journée "manger, bouger, découvrir à petit prix" a été organisée par le groupe interculturel, animé par le CLPS ; journée qui visait à mettre en avant les savoir-faire culinaires, les activités sportives possibles sur l'entité ou encore l'environnement au sens large. Face au succès de la 1ère édition, une seconde journée a été organisée au sein de la fermette du Préau mais le manque d'investissement de citoyens dans l'organisation de cette seconde manifestation a sonné le glas de cette initiative.

Le dernier axe, retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, est le plus travaillé au sein du PCS de Bernissart. Au niveau des aînés, c'est principalement le service Egalité des chances qui est le plus actif par la mise en place de nombreux ateliers (pilate, marche, chorale…), avec une visée intergénérationnelle.

2. CPAS

Le CPAS de Bernissart se compose d'un service administratif comptant deux agents temps plein et un service social de trois assistants sociaux à temps plein. Un service de médiation de dettes, qui comprend également un juriste, complète l'offre de service.

41. Pour en savoir plus sur les PCS : http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/plan-de-coh%C3%A9sion-sociale-des-villes-et-communes-de-wallonie-pcs

Comme évoqué précédemment, le CPAS dispose d'un service d'insertion socioprofessionnelle qui, entre-autres, collabore (à l'instar des deux autres CPAS de notre territoire transfrontalier) avec le PNPE pour l'insertion de personnes sous article 60. Parallèlement, l'équipe du CPAS est en réflexion quant à la mise en place de projets pour les personnes qui ne seraient pas prêtes à se réinsérer professionnellement dans l'immédiat. Des activités d'insertion sociale préalables pourraient donc voir le jour, notamment par le biais d'ateliers cuisine. Pour l'équipe du CPAS, la cuisine est une thématique porteuse pour le public visé, qui se compose de femmes seules et de familles monoparentales ; un tel atelier permettrait de mettre en valeur les compétences et connaissances de chacun. Des contacts sont en cours avec les responsables du projet Bernicook (voir p. 55) afin de bénéficier de leur expertise en la matière. Ces ateliers auraient avant tout un objectif de cohésion sociale mais il n'est pas exclu que d'autres critères de durabilité puissent être pris en compte, dont le rapport au gaspillage.

Le CPAS de Bernissart a ouvert une épicerie sociale, située dans ses locaux de Blaton [42] (voir p. 50). Un autre projet, mais qui n'en est qu'au stade de la réflexion, serait la création d'un potager, dont les produits pourraient achalander en partie l'épicerie sociale. Un tel projet n'est envisageable que si des moyens humains sont disponibles.

Le CPAS de Bernissart a été approché par Colruyt dans le cadre de leur projet "À table pour 1, 2, 3 euros" destiné à permettre aux ménages d'adopter une alimentation équilibrée avec un petit budget. Une des pistes envisagées est la distribution des formulaires d'inscription à cette opération au sein de l'épicerie sociale. Cette inscription permet de recevoir des recettes à domicile ainsi que la liste de produits associés pour faciliter les courses. Une attention serait également portée à ce que ces produits soient disponibles dans l'épicerie sociale.

- **Coordination sociale, co-animée par le PCS et le CLPS**

Cette initiative tend à regrouper l'ensemble des acteurs socio-sanitaires de l'entité ; outre les deux acteurs les plus impliqués dans l'animation, on retrouve le CPAS, mais aussi des acteurs a priori plus éloignés de la sphère sociale comme l'Agence de Développement Local (voir p. 32) ou le CRIE d'Harchies (voir p. 58). Cette coordination sociale comprend différents sous-groupes, dont un sous-groupe communication (à l'origine d'un bottin social mis en ligne) et un sous-groupe interculturel (à l'origine d'une fête interculturelle, d'outils pédagogiques sur l'interculturalité à disposition des écoles mais aussi de la journée "Manger, Bouger, découvrir à petits prix").

3. Agence de développement local (ADL)

L'ADL est une structure mise en place par la Région wallonne, agréée sur base d'un plan d'actions établi en fonction des caractéristiques du territoire. Opérateur économique, l'ADL développe des projets en lien avec l'esprit d'entreprendre, les circuits-courts et le commerce local et favorise l'organisation d'événements et de manifestations à l'échelle communale.

En vue de favoriser le commerce local, l'ADL de Bernissart souhaite créer des chèques-commerces permettant de s'approvisionner dans les commerces locaux. Des soirées d'information et de réseautage sont également organisées pour permettre aux commerçants et indépendants locaux de se connaître et d'échanger. Une journée de l'indépendant est organisée en collaboration avec les communes de Beloeil et de Péruwelz.

42. L'épicerie sociale a déménagé en 2017 suite à des actes répétés de vandalisme dans ses anciens locaux ; un déménagement qui a entrainé une hausse inattendue de sa fréquentation.

La question des circuits-courts est, quant à elle, envisagée préférentiellement avec le PNPE. Dans le cadre de la "Quinzaine du Goût" (voir p. 31), l'ADL organise, depuis trois ans, une sandwicherie mobile, pendant 15 jours, qui propose des sandwiches réalisés à base de produits locaux. Cette opération a pour objectif de faire connaître les producteurs locaux. Cet axe de travail autour de la production et du commerce local pourrait s'intensifier, notamment suite au travail de consultation citoyenne réalisé par la Fondation rurale de Wallonie (FRW) dans le cadre de la rénovation du Plan Communal de Développement Rural (voir p. 38) où ces thématiques ont suscité un vif intérêt de la part des citoyens de Bernissart.

4. CLPS du Hainaut occidental

Le CLPS du Hainaut occidental a un territoire vaste mais déploie une action spécifique sur Bernissart, entité dans laquelle il a implanté une antenne délocalisée il y a une dizaine d'années. Ce choix a été justifié par les indicateurs socio-sanitaires de la commune, impliquant des besoins plus importants. L'installation de cette antenne locale a été soutenue par les élus locaux de Bernissart. Le CLPS est particulièrement actif dans la coordination sociale et l'axe santé du PCS. Antérieurement, le CLPS a organisé des ateliers cuisine en collaboration avec l'AMO et l'ONE (voir p. 56). Enfin, le CLPS a également organisé, en 2015, une consultation citoyenne auprès des habitants de Bernissart pour mieux cibler leurs besoins, consultation dont nous présentons les principaux enseignements dans l'encadré.

Enquête : relevé des besoins sur l'entité de Bernissart

Cette enquête visait trois objectifs :

1. établir une photographie des besoins de la population et des professionnels de Bernissart ;
2. cibler les actions à venir pour l'antenne du CLPS ;
3. récolter l'avis des bernissartois.

Quatre thématiques principales ont été abordées : leur représentation de la santé ; leur évaluation de leur état de santé ; les points forts de l'entité en matière de santé ; les points faibles de l'entité en matière de santé. Nous nous concentrons sur les résultats des 13 ans et plus (177 répondants ont pris part à l'enquête) ; un même travail d'enquête ayant été réalisé auprès des élèves de l'enseignement primaire (de 6 à 12 ans).

Etre en bonne santé est, en premier lieu, rattaché à l'item "être bien dans son corps, sa tête et avec les autres" ; à part chez les 12-17 ans qui mettent en avant le fait de "ne pas être malade". "Manger sainement" intervient en dernière position sur une possibilité de quatre choix.

Quant il s'agit d'estimer leur état de santé, les citoyens de Bernissart se donnent une note de 7, la note des femmes étant légèrement inférieure à celle des hommes (6,7 contre 7,3).

En termes d'éléments importants pour être en bonne santé, une bonne alimentation arrive en premier lieu quelle que soit la catégorie d'âge considérée.

Parmi les points forts de l'entité en matière de santé, les éléments suivants sont relevés par les citoyens : la présence d'un environnement sain et attractif ; de nombreuses structures et activités sportives et physiques ; de nombreuses activités socioculturelles, particulièrement pour les seniors et pour la petite enfance ; un large tissu associatif ; la présence de structures et de personnel "santé physique" et enfin, les aides sociales en général.

Parmi les points faibles, on retrouve : le manque d'accessibilité (en particulier des services et des structures de soins) et de mobilité (spécialement en ce qui concerne les transports en commun) ; le manque de structures (polyclinique, maison médicale) et de personnel (trop peu de médecins généralistes de surcroît vieillissants, insuffisance de spécialistes) dans le domaine des soins de santé ; la précarité et l'isolement d'une partie de la population à coupler avec une insuffisance dans le domaine des structures et du personnel en "santé mentale" ; le trop petit nombre de commerces et de services ; la dégradation de la qualité de la vie dans les zones bâties (dégradation des voiries et trottoirs, dangerosité du trafic routier) et, enfin, le manque de communication/information auprès des concitoyens.

Parmi les propositions permettant d'être en bonne santé, les citoyens de Bernissart citent en 4^{è} position "Renforcer les actions "prévention de la santé" (tabac, alcool, alimentation)".

►►►Beloeil

1. PCS

Deux axes ont été particulièrement travaillés au sein du PCS de Beloeil : l'axe logement et l'axe insertion socioprofessionnelle. L'axe santé est pour le moment peu travaillé en tant que tel. L'intégration du dispositif Viasano [43] a été envisagée mais non concrétisée actuellement. L'éducation alimentaire des jeunes enfants est une porte d'entrée qui semble à privilégier.

La thématique de la lutte contre la pauvreté est un axe plus travaillé qu'auparavant, suivant les directives de la Région wallonne en la matière. En collaboration avec le CPAS, le PCS finance le projet "Repas solidaire", mis en œuvre par la Croix Rouge qui vise à offrir tous les mardis, durant toute la période hivernale, des repas chauds à moindre coût (deux euros) à des personnes en situation de vulnérabilité. Dans un objectif de mixité sociale, ces repas sont aussi fréquentés par des personnes âgées pour briser leur solitude. Environ 45 repas sont servis par jour. Pour les éditions futures, un travail pourrait être entrepris pour la mise en place de recettes saines à petits budgets. Une collaboration avec le projet "1 ,2 ,3 euros" de l'enseigne Colruyt est envisagée.

Dans sa première programmation, le PCS de Beloeil avait budgétisé la mise en place d'un jardin communautaire sur le territoire de la commune. Toutefois, en raison d'un manque de terrain disponible, ce projet a été abandonné et les fonds ont été réalloués. Y voyant toujours un intérêt pour la commune, l'équipe de PCS est intéressée à relancer ce jardin si d'autres partenaires de la commune peuvent s'y associer.

Plus largement, le PCS de Beloeil organise de nombreuses activités en faveur des aînés, en collaboration avec le Conseil des aînés de la commune. Des ateliers cuisine ont lieu mensuellement. Un café santé où les seniors échangent autour de la santé au sens large est également organisé. De nombreuses activités du PCS se déroulent au sein de la maison de quartier de la commune, à disposition de toutes les associations demandeuses.

2. CPAS

Le CPAS dispose pour son service social général de 4 assistants sociaux à temps plein pour environ 160 bénéficiaires du RIS. Quatre services complètent le dispositif : un service de médiation de dettes, un service d'accueillantes d'enfants, un service de livraison de repas à domicile et un service d'aide ménagère. Le CPAS gère également une maison de repos, d'où s'organise le service de livraison de repas à domicile. Ces repas sont préparés par un service traiteur extérieur.

Dans le cadre de sa mission d'insertion sociale, l'équipe du CPAS mène une réflexion autour de la création d'ateliers, éventuellement culinaires, pour développer une nouvelle accroche avec le public au-delà des missions d'aides sociales classiques des CPAS.

Le CPAS est l'un des partenaires de l'épicerie sociale ouverte récemment sur le territoire de la commune. Toutefois, cette collaboration est avant tout d'ordre financier. Une réflexion est en cours au niveau du CPAS pour élargir ce partenariat, par le biais d'ateliers cuisine qui pourraient inclure des produits issus de l'épicerie sociale. Toujours pour ce qui est de l'aide alimentaire, le CPAS offre des colis d'urgence composés de produits issus du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).

43. Pour en savoir plus sur le dispositif : http://www.viasano.be/

►►► Péruwelz

1. PCS

Bien que le PCS de Péruwelz déploie l'ensemble des quatre axes prévus dans la réglementation des PCS, un focus particulier est mis sur le retissage de liens sociaux. Actuellement, le PCS mène l'évaluation de son plan précédent et réfléchit à ses futurs objectifs, avec une attention particulière pour les personnes en situation de précarité. Le PCS de Péruwelz s'appuie sur un panel large de partenaires : planning familial, secteur des institutions d'accompagnement des personnes handicapées, organismes d'insertion socioprofessionnelle ou encore entreprises locales. Parmi ses activités, le PCS a d'ailleurs construit un bottin social qui répertorie l'ensemble des partenaires sociaux et sanitaires disponibles sur la commune. Un partenariat transfrontalier a par ailleurs été tenté lors d'un salon de l'emploi où ont été invités des organismes français. En matière d'actions phares autour de l'alimentation durable, le PCS de Péruwelz est à l'origine d'un jardin partagé (voir p. 53).

2. CPAS

Depuis plus de 20 ans, le CPAS de Péruwelz bénéficie du Fonds social européen pour son service d'insertion socioprofessionnelle et développe des modules de préformation et d'immersion professionnelle dans un réseau d'institutions partenaires. Un des objectifs principaux du CPAS est de créer un partenariat large et ne pas limiter son action aux seules personnes bénéficiaires du RIS.

Depuis peu, un nouvel organigramme a consacré la fusion entre le service d'insertion sociale et le service d'insertion socioprofessionnelle. La volonté est de développer plus de liens entre ces deux secteurs pour permettre aux personnes qui le souhaitent de passer plus aisément de l'un et l'autre et avoir un parcours plus cohérent sur le long terme. À l'initiative du CPAS de Péruwelz, un projet d'insertion socioprofessionnelle, BOOST, réunit les CPAS des trois communes belges de notre territoire. Son objectif est de remobiliser les publics par un travail sur l'estime de soi. De manière générale, les deux CPAS des communes voisines reconnaissent au CPAS de Péruwelz un rôle de moteur.

Le CPAS est en charge de la préparation des repas à domicile, ainsi que ceux fournis au home pour personnes âgées et à la crèche. Environ 200 repas sont préparés quotidiennement, sans recours à un prestataire extérieur.

Au niveau de l'alimentation, le service d'insertion sociale a mené plusieurs projets visant à la réduction des inégalités sociales en santé qui ont débouché sur des partenariats pérennes : avec l'Ecole de Promotion sociale pour l'organisation d'ateliers cuisine ; avec l'OSH pour des animations santé dont une collaboration dans la création d'un livret de recettes équilibrées à petits prix. Ces actions ont débouché sur de nouvelles collaborations, notamment avec Inter-environnement Wallonie et Espace Environnement, au travers du "Kit Défi Alimentation Durable", qui a permis la mise en place d'une collaboration entre le service d'aide alimentaire "Les Ouvriers du Cœur", et l'Ecole de Promotion Sociale, pour aider les usagers à optimiser les produits reçus dans le cadre de l'aide alimentaire et les transformer en recettes équilibrées et, ainsi, tenter d'enrayer la problématique du gaspillage.

En parallèle à ces activités, une demande de financement est en cours auprès de la "Loterie Nationale" pour développer la thématique de la santé à travers le sport.

Commun aux trois communes belges

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

La FRW est reconnue en tant qu'organisme d'accompagnement pour aider les communes dans l'élaboration de leur programme communal de développement rural (PCDR). Cet accompagnement intervient à la fois lors dans la construction du PCDR – principalement sur le volet consultation citoyenne - mais se poursuit dans sa mise en œuvre concrète suite à son approbation par le Gouvernement wallon. Dans le cadre de cette consultation citoyenne, la FRW déploie différents outils dont l'organisation de soirées d'information ou encore la mise en place de groupes de travail ad hoc. Cette phase de recueil de constats est ouverte à tous les citoyens intéressés ainsi qu'aux différents opérateurs de terrain. Les différentes commissions communales (des aînés, des enfants, de la personne handicapée…) sont des acteurs étroitement associés au processus. Une seconde particularité est de mener ce travail en étroite collaboration avec les acteurs de terrain et les acteurs supracommunaux. Au niveau des thématiques abordées par les citoyens, on retrouve la mobilité, le civisme, l'environnement, l'économie… Du point de vue des représentants de la FRW, la question de la production locale est une thématique nouvelle dans les préoccupations des citoyens. La relation agriculteur/consommateur reste néanmoins encore à travailler.

Les trois communes belges ici reprises sont actuellement en cours de révision de leur PCDR et sont accompagnées pour se faire par la FRW.

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Cet outil de gouvernance est apparu au début des années 90 avec pour objectif d'aider au redéploiement des zones rurales en Région wallonne et d'enrayer l'exode rural en cours à cette époque. Un nouveau décret relatif au développement rural a été voté en 2014 pour actualiser l'outil. Un PCDR a une durée de vie de 10 ans.

Un PCDR est un document de référence – composé de 6 pièces -, validé par le Conseil communal et le Gouvernement wallon, qui reprend la programmation dans le temps d'une série de projets et actions.

Un auteur de programme, désigné par la commune, le plus souvent un bureau d'étude, est en charge de la construction de ce document. Un premier volet est une analyse statistique multidimensionnelle (économie, environnement, cohésion sociale…). Il s'agit d'offrir un cadre de référence objectif.

Un second volet, plus subjectif, est construit sur base du ressenti des citoyens quant à leur cadre de vie. Ces deux sources de données sont croisées pour aboutir à un diagnostic partagé.

Une fois le diagnostic validé, l'auteur de projet travaille sur une stratégie de développement des objectifs dégagés, objectifs qui sont traduits en projets classifiés à court, moyen et long terme. Les citoyens interviennent également dans ce classement.

La construction de la stratégie en tant que telle est travaillée dans le cadre d'une Commission locale de développement rural (CLDR), commission qui fait l'objet d'un arrêté du Conseil communal et qui rassemble à la fois des citoyens et des élus (pour un quart des effectifs), avec un maximum de 60 membres. La représentation politique doit assurer toute la diversité politique, ce qui permet une stabilité y compris suite aux échéances électorales. Pour ce qui est du recrutement des citoyens, un appel à candidatures est fait auprès de l'ensemble des citoyens rencontrés lors de la phase de consultation citoyenne, avec l'objectif d'avoir la plus grande diversité possible. Cette commission sera étroitement associée à la mise en œuvre des différents projets repris dans le PCDR.

L'ensemble du processus n'est pas cadenassé et des projets – surtout s'ils sont mis en place par des citoyens - peuvent être opérationnalisés avant que l'ensemble de la stratégie ne soit arrêtée.

Les projets pouvant entrer dans le cadre du développement rural sont de plusieurs ordres : des aménagements d'espace public (de type place de village…), création de maison de village, de maison rurale ou encore de maison multiservices, la mise en place d'ateliers ruraux (bâtiment tremplin pour petit entrepreneur) ou encore de logements tremplin (notamment pour permettre aux jeunes ménages de demeurer en zone rurale).

Au niveau du financement, trois cas de figure sont envisageables : soit des projets directement éligibles dans le cadre de la politique de développement rural, soit financés dans le cadre de politique sectorielle, soit dans le cadre d'un financement propre par la commune. Certains projets sont par ailleurs mis en place sans financement spécifique grâce au bénévolat de citoyens ou au dégagement de moyens – le plus souvent humains – de certaines institutions/associations. Les projets "transcommunaux" permettent également de dégager des subsides complémentaires.

►►►Condé sur l'Escaut

1. Centre communal d'Action sociale (CCAS)

Comme tout CCAS, celui de Condé organise ses activités dans le cadre de la prise en charge des personnes en difficultés sociales, par le biais de l'aide légale et facultative. Outre les personnes bénéficiaires du RSA, son public est plus large et comprend notamment les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Au niveau organisationnel, le CCAS et l'équipe de la politique de la ville travaillent de concert et entretiennent des liens étroits avec la commune. Ces deux équipes regroupées comprennent en tout 9 agents.

L'aide alimentaire fait partie de ses missions facultatives mais la question alimentaire est aussi abordée par d'autres biais. Le CCAS de Condé a pris part au projet "Cuisines et dons" (voir p. 57), mais n'en retire pas des enseignements aussi positifs que ses collègues des autres CCAS, en termes de participation et de mobilisation du public. Pour autant, la sensibilisation du public aux questions environnementales reste un axe de travail porteur pour le CCAS qui a organisé la rédaction de trois livrets au cours des 3 dernières années sur les thèmes de la citoyenneté, de l'écocitoyenneté et sur le fait de devenir éco-citoyen. En outre, un atelier de construction de meubles à base de palettes connaît un vif succès et permet d'aborder les questions de développement durable avec les personnes au départ d'actions concrètes. Les réalisations de cet atelier seront valorisées lors d'une exposition organisée prochainement par le CCAS.

2. Centre socioculturel

Le Centre socioculturel compte 6 salariés, pour un total de 300 adhérents. Le centre organise ses activités autour de trois secteurs. Le premier est celui de la petite enfance-enfance qui comprend des accueils de loisirs pendant les vacances ainsi que des activités pour pallier les difficultés scolaires au travers du projet "Un pas de côté". Ces activités se déroulant dans une école de la commune, un des projets serait de pouvoir développer, durant ces temps de loisirs, des carrés potager au sein même de l'école. Ce projet est en cours de réflexion.

Le second secteur est celui de la jeunesse (de 11 à 17 ans) où est développé le projet "CLAS", à savoir un accompagnement pour la réalisation des devoirs. Un accueil de loisirs est également organisé pendant les temps de vacances. Des activités variées sont proposées et peuvent concerner la cuisine.

Le troisième secteur est celui des adultes et des familles. Ce secteur comprend un référent famille et un référent RSA. Le centre socioculturel doit assurer annuellement le suivi de 110 personnes bénéficiant du RSA.

Différents ateliers cuisine sont organisés au sein de ce secteur en fonction des opportunités et des souhaits des groupes en présence, la cuisine faisant l'objet d'un vif intérêt chez la plupart des adhérents. Les questionnements des personnes concernent le souci de proposer une alimentation équilibrée, face à certains problèmes de surpoids au sein des familles. L'aspect convivial de l'alimentation est également mis en avant.

Actuellement, le centre socioculturel réfléchit à transformer les espaces verts situés en face de son bâtiment en carré potager. Ce projet fait suite à la demande des habitants du quartier. Ces carrés potager pourraient s'inscrire dans le cadre de l'initiative "Bien vivre dans mon quartier".

3. Base de loisirs

La base de loisirs de Chabaux-Latour offre un large panel d'activités récréatives aux habitants de Condé et des communes alentour, auxquelles participent de nombreux citoyens belges. Le site comprend 34 km de balade, des jeux d'eau, un gîte et une cantine. La revalorisation de cette base de loisirs est une des priorités de la commune. Au-delà de cet aspect récréatif, l'un des objectifs des responsables de la base est de développer un volet d'éducation et de sensibilisation à la nature, l'environnement, la biodiversité et au développement durable. La mise en valeur des zones humides fait partie des priorités. Entre-autres projets sont prévus l'aménagement de petites aires de permaculture à destination du milieu scolaire. Par la suite, il s'agirait d'approvisionner la cantine sur base de cette production. Des ateliers cuisine pourraient également être organisés prochainement. Un de ces ateliers – développé en partenariat avec la référente santé de la commune - sera organisé juste avant le marché local pour permettre l'approvisionnement en direct.

►►►Fresnes-Sur-Escaut

1. CCAS

Le CCAS de Fresnes-sur-Ecsaut comprend 8 salariés, dont la mission est d'intervenir sur toutes les problématiques de la vie quotidienne, y compris en orientant vers les services compétents ; le CCAS se conçoit comme un guichet de proximité pour faciliter l'accès aux droits en général. Parmi ses attributions intervient l'instruction des dossiers des personnes en demande du RSA. Plus largement, parmi les publics-cibles, on retrouve également les personnes handicapées ou encore les personnes âgées (notamment pour favoriser le maintien à domicile).

Outre les aides individuelles, l'équipe du CCAS mène de nombreuses actions sur le plan de l'accompagnement collectif que ce soit par la mise en place d'ateliers culinaires ou de jardins solidaires. Les orientations suivies sont définies en concertation avec le CA du CCAS et partent du diagnostic relatif aux besoins sociaux de la commune.

2. Centre socioculturel [44]

Né en 2014 de la fusion de différentes associations, le centre socioculturel comprend trois référents de secteur, 9 animateurs ainsi qu'une coordinatrice et un chargé de communication. Ses activités sont réparties au sein de quatre lieux, dispersés sur la commune. Parmi les thématiques travaillées au sein du centre socioculturel, on trouve l'insertion, la réussite scolaire, la jeunesse, les loisirs, la santé et le bien-être, la parentalité et, enfin, le lien social.

Par le biais d'ateliers sur la vie quotidienne, le centre socioculturel cherche à travailler sur l'estime de soi au sens large à la fois par l'organisation d'activités sportives, d'ateliers de coiffure et d'esthétique. La question alimentaire y est travaillée par des ateliers culinaires. Un projet de tables d'hôte, porté par des bénévoles, a ainsi vu le jour. Des ateliers de cuisine parents-enfants sont également organisés.

Lors des accueils de loisirs, des groupes d'enfants se rendent au jardin solidaire de Fresnes et sont aidés par des animateurs de ce jardin pour être sensibilisés aux questions de développement durable et de biodiversité.

44. Nous n'avons pu rencontrer les représentants du centre socioculturel lors de notre diagnostic et n'avons pu obtenir d'informations sur ses activités que par le biais d'autres acteurs.

3. Politique de la ville [45]

La politique de la Ville est une politique de cohésion sociale et de solidarité envers des quartiers jugés défavorisés selon une série d'indicateurs. Pour être catégorisé en tant que quartier à géographie prioritaire, deux indicateurs sont pris en compte : la densité de population, qui doit être supérieure à 1 000 habitants/km^2 et le revenu médian, qui doit être inférieur à 60 % du revenu médian national.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de la politique de la ville sont repris au sein d'un contrat de ville. On compte 10 objectifs au sein de la politique de la ville :

1. Lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales ;
2. Garantir aux habitants des quartiers défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics ;
3. Agir pour le développement économique, la création d'entreprises et l'accès à l'emploi par les politiques de formation et d'insertion professionnelles ;
4. Agir pour l'amélioration de l'habitat ;
5. **Développer la prévention, promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins** (dont le premier objectif opérationnel est la promotion d'une alimentation et d'une hygiène de vie saines) ;
6. Garantir la tranquillité des habitants par les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance ;
7. Favoriser la pleine intégration des quartiers dans leur unité urbaine, en accentuant notamment leur accessibilité en transports en commun, leur mixité fonctionnelle et urbaine et la mixité de leur composition sociale ; elle veille à ce titre à la revitalisation et la diversification de l'offre commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
8. Promouvoir **le développement équilibré des territoires, la ville durable, le droit à un environnement sain et de qualité et la lutte contre la précarité énergétique** ;
9. Reconnaître et valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers ;
10. Concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés.

Au niveau de Fresnes-sur-Escaut, le choix des thématiques prioritaires s'est porté sur les questions de santé, après un premier travail sur les questions de sécurité. Précisions que l'une des particularités de Fresnes est que la personne en charge de la politique de la ville est également directeur administratif du centre culturel, des ponts entre ces deux domaines sont donc plus aisément envisagés.

46. Des projets politiques de la ville sont également en cours au niveau des deux autres villes françaises, mais nous n'avons pu obtenir d'entretiens avec leurs représentants, raison pour laquelle ces projets ne sont pas repris dans une section spécifique dans le présent diagnostic. Certains projets étant menés néanmoins avec d'autres partenaires, nous évoquons la politique de la ville des deux autres communes en filigrane lors de la présentation d'autres dispositifs/initiatives.

Dans ce cadre, la commune de Fresnes a déployé plusieurs outils/instances de participation, dont deux Comités de quartier, l'un dans le quartier du Trieux et le second, dans le quartier de Fresnes-centre. Ces comités se réunissent mensuellement et s'appuient plutôt sur des actions concrètes.

Un second organe de participation est le Conseil citoyen, mis en place en juin 2016 ; Comité de quartier et Conseils citoyens sont néanmoins extrêmement liés. L'une des missions du Conseil citoyen est d'assurer un suivi de la politique de la ville déployée sur Fresnes-sur-Escaut : quelles sont les actions mises en place et quel est leur impact sur le quotidien des citoyens. Annuellement, le chef de projet "politique de la ville" présente un bilan au Conseil citoyen. Ce conseil est composé de 29 membres, en respectant des quotas pour assurer une représentativité. Les candidats étant trop nombreux, les membres ont été élus par tirage au sort. Sur Fresnes, les acteurs saluent le dynamisme des membres de ces deux organes de participation, qui font force de proposition. Pour encourager cette participation, un important travail de formation/information a été déployé, par l'organisation de séances de formation/information permettant de mieux appréhender les tenants et aboutissants d'une politique de la ville.

►►►Vieux-Condé

1. CCAS

Le CCAS se compose de plusieurs services, mais chaque service est porté par un seul professionnel. Un professionnel est donc en charge de l'accompagnement social général (accompagnement budgétaire, aide alimentaire, RSA, Couverture Maladie Universelle (CMU)…) ; un deuxième professionnel prend en charge les questions liées au logement (expulsion locative, impayés de loyer, insalubrité…). Enfin, un troisième professionnel est en charge de l'accueil et de l'information du public. Le CCAS comprend également un service d'aide à domicile et un service infirmier à domicile, dédiés principalement aux seniors. Ces deux services ont été récemment rapatriés au sein de la structure d'hébergement pour personnes âgées, afin de constituer un pôle cohérent sur un même site.

Dans ses missions, le CCAS de Vieux-Condé assure la coordination des différentes structures d'aide alimentaire actives sur son territoire. Les deux principales structures sont le Secours populaire et les Restos du cœur. Pour accéder à l'un de ces services d'aide alimentaire, les personnes sont invitées à rencontrer la référente du CCAS afin de faire le point sur leur situation budgétaire. La fréquence de cet accompagnement varie en fonction des besoins des personnes. Auparavant, le CCAS organisait l'aide alimentaire sur base de chéquier d'un montant de 45 euros, distribués tous les trois mois. Toutefois, ce système semblait insatisfaisant tant aux yeux des professionnels qu'auprès des familles aidées. Actuellement, ce type d'aide reste disponible, en cas de dépannage exceptionnel ou en complément des colis obtenus auprès des associations pour se fournir en produits non présents dans les colis (par exemple, pour les produits d'hygiène) ; les personnes sont donc principalement orientées vers les associations. En 2017, 70 personnes ont été aidées par l'obtention d'un chéquier ; 250 personnes ont été suivies par le Secours Populaire et une centaine de personnes par les Restos du cœur.

Parallèlement, le CCAS a développé des ateliers relatifs aux économies budgétaires, le projet "EcoConso". Deux à trois ateliers sont organisés chaque mois en vue de diffuser de l'information et de transmettre des astuces permettant une diminution de certaines charges, telles que les loisirs peu coûteux, la négociation d'une assurance mais aussi l'alimentation à petit budget. Des ateliers cuisine sont donc mis en place. Les personnes s'engagent pour une période d'un an à prendre part au maximum d'ateliers possibles. La participation à ces ateliers se fait sur base volontaire et n'a pas d'incidence sur l'accès aux services d'aide alimentaire. Le projet "EcoConso" peut accueillir entre 10 et 12 personnes sur une année. Fin 2018, le CCAS souhaiterait mettre en place un forum sur l'économie dans le budget suite à 3 années de fonctionnement du projet "ECoConso" afin d'informer un plus grand nombre de personnes sur ces questions.

- **Groupe socio-éducatif (GSE)**

Tous les 2 ou 3 mois, plusieurs partenaires actifs auprès des personnes et familles en situation de précarité se rencontrent pour évoquer leurs pratiques et échanger autour de situations plus complexes. Le CCAS, le centre socioculturel, la CAF, le service jeunesse de la commune sont impliqués dans ce groupe.

2. Centre socioculturel

Le centre socioculturel de Vieux-Condé est une association qui existe depuis environ 10 ans ; son équipe se compose de 8 personnes dont 2 personnes pour le secteur adulte, 4 personnes pour le secteur jeunesse, 1 directeur et 1 secrétaire, également chargé de l'accueil.

Cette structure s'est créée suite à un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires dans l'objectif de positionner le centre socioculturel sur des domaines peu ou pas travaillés au sein de la commune. Par exemple, la commune avait déjà énormément investi le champ de la petite enfance et de l'enfance, ce public n'est donc pas pris en charge par le centre qui réoriente vers les services municipaux compétents. Les deux publics du centre sont donc les jeunes et les adultes (y compris les seniors, sans qu'il s'agisse d'une catégorie de public à part entière). La mixité des publics est l'un des principes fondateurs du centre. Au niveau des activités et concernant la jeunesse (12-25 ans), différents axes sont développés : d'une part, des activités de pur loisir et d'autre part, des activités d'accompagnement éducatif, de médiation où la protection de l'environnement – y compris dans le sens du cadre de vie – est abordée. L'insertion (par la formation, par l'emploi mais également par le biais de projets citoyens) et la prévention sont deux axes travaillés. Au niveau du secteur adulte, le travail est organisé par thématique : l'échange de savoirs, notamment sur la question de la cuisine ; la promotion de la santé, de l'accessibilité aux droits et le rapport au bien-être ; la parentalité. Le centre organise également un chantier d'insertion.

Toute personne peut accéder aux activités du centre et devenir adhérent, qu'elle soit ou non originaire de la commune. Certaines activités, lorsqu'elles sont financées dans le cadre de la politique de la ville, doivent néanmoins viser un public ciblé géographiquement. Parmi le public, citons également les personnes bénéficiaires du RSA puisque le centre socioculturel est chargé par le Département d'assurer l'accompagnement de 100 bénéficiaires RSA dans leur parcours d'insertion.

Entre 500 et 600 personnes fréquentent le centre socioculturel sur une année. Pour être adhérent, il faut payer une adhésion à l'année, volontairement située dans des zones de tarifs accessibles. Par la suite, les adhérents paient les activités auxquelles ils souhaitent participer. Les activités de prévention sont néanmoins organisées sous un rapport de gratuité.

Le centre socioculturel comprend une maison de services et reçoit des personnes qui, par exemple, éprouvent une difficulté administrative. Le personnel en charge de l'accueil est spécifiquement formé pour assurer l'accueil de tous dans les meilleures conditions.

Au sein de chaque secteur, différents ateliers cuisine sont/ont été organisés. De manière générale, le centre socioculturel envisage son travail sur l'alimentation autour de 3 rapports :

1. un rapport de consommation : quels sont les produits que je consomme ou souhaite consommer ;
2. un rapport économique ;
3. un rapport santé et environnement (notamment par le biais de la saisonnalité).

La convivialité et le plaisir traversent l'ensemble de ces axes. Parmi les activités déployées, on trouve l'action "Mieux vivre son quotidien" qui vise un travail autour de questions santé en y impliquant l'alimentation et "Goûter l'avenir", banquet préparé avec les personnes des quartiers prioritaires en incluant des préparations simples, allégées et créatives, par exemple pour ramener les légumes anciens à la modernité.

En termes d'approvisionnement local, l'un des engagements du centre socioculturel est de faire connaître le principe des AMAP auprès de son public.

Le centre ambitionne également de revoir le fonctionnement de l'espace naturel qui se trouve sur son site (voir p. 54).

- **Collaboration avec le secteur de l'aide alimentaire**

Dans le cadre de ses partenariats, le centre accueille différentes associations locales caritatives telles que les Restos du Cœur et le Secours Populaire dans ses locaux. Cette collaboration ambitionne de mettre au service de ces associations l'ingénierie et le réseau du centre socioculturel. Au-delà de la distribution d'une aide alimentaire, il s'agit de co-construire, avec les bénéficiaires et les bénévoles, des solutions pour sortir d'une situation difficile, notamment par un accompagnement dans le domaine de l'économie budgétaire, la prévention autour de l'alimentation : comment cuisiner avec un budget serré et lorsqu'une majorité des produits sont "imposés" dans le cadre de l'aide alimentaire ? Actuellement, le centre socioculturel et les services d'aide alimentaire sont engagés dans une réflexion visant à mieux cibler les besoins de la population et les stratégies à développer pour pérenniser cet accompagnement, en parallèle de la distribution de denrées.

3. Politique de la ville

Trois quartiers de Vieux-Condé sont repris sous la politique de la ville : le quartier Solitude-Hermitage ; le quartier du Jard et l'ancienne cité minière, dénommée Cité Taffin. A l'exemple de Fresnes-sur-Escaut, des comités de quartier sont mis en place. Au niveau du Comité du quartier Taffin, une réflexion est déjà en cours afin de relancer un jardin antérieurement en activité. Dans le cadre des quartiers d'été, plusieurs activités sont organisées sur le principe de l'éco-responsabilité et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Commun aux trois communes françaises

1. Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)

La CAVM est une intercommunalité reprenant 35 communes, dont les 3 communes françaises ici considérées. Parmi ces 35 communes, 23 sont rurales ou périurbaines et comptent pas moins de 5 000 habitants. Développer une agglomération éco-responsable fait partie des trois axes majeurs poursuivis.

Parmi ses 7 thématiques développées au sein de la CAVM, l'une d'elles concerne l'environnement et le développement durable. La thématique santé est, quant à elle, insérée dans l'axe cohésion sociale. Ce volet santé s'appuie sur trois axes :

a. le bien-être général, impliquant l'équilibre alimentaire, l'activité physique, la lutte contre la sédentarité, l'obésité et les différentes pathologies associées ;
b. l'addiction, avec un focus sur l'alcool ;
c. la prévention et l'accès aux soins. Notons que la CAVM assure la coordination du programme Vivons en forme (programme VIF) sur le territoire (voir p. 46).

En termes de promotion de la santé, la CAVM forme des citoyens en tant qu'Habitants prévention santé. L'objectif est de s'appuyer sur des pairs pour lancer des campagnes de prévention. Initialement centré sur le dépistage des cancers, ce projet aborde désormais la santé globale. Ces relais doivent être formés – en partenariat avec le Comité régional d'Education et de Promotion de la Santé du Nord–Pas-de-Calais (COREPS) - pour passer les messages de manière appropriée ; toutes les communes de la CAVM peuvent participer et c'est le cas des trois communes ici concernées.

Enfin, la CAVM prend en charge les interventions de diététiciens dans les villes ayant nommé un chef de projet VIF, dont notamment les 3 villes ici concernées, pour permettre l'organisation d'ateliers pour les enfants, mais aussi pour les parents (ateliers goûter et cuisine), des conseils individualisés en fonction des besoins des familles ainsi que le recueil des mesures d'indices de masse corporelle (IMC) et des comportements relatifs à l'activité physique et à l'alimentation, dans une classe test par ville.

- **Plan Climat**

Ce plan comprend un ensemble de projets ayant pour objectif principal de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire. Une des actions du Plan Climat 2014-2018 est de développer les circuits alimentaires de proximité.

Dans ce cadre, Valenciennes Métropole a réalisé un guide des producteurs du Valenciennois en partenariat avec la communauté d'agglomération voisine, La Porte du Hainaut. Edité en 2017 – pour un recensement réalisé en 2016 -, le guide recense les producteurs qui pratiquent la vente directe pour les faire connaître des habitants et restaurateurs. Du point de vue des représentants de la CAVM, ce projet a suscité un certain intérêt auprès des élus des différentes communes.

La seconde action de la CAVM dans ce cadre est l'accompagnement des communes qui souhaitent introduire des produits locaux et/ou bio dans la restauration collective. Cet accompagnement est réalisé par une association experte dans ce domaine, A Pro Bio. L'ensemble des communes de la CAVM ont été démarchées pour leur présenter cette initiative. La commune de Condé sur l'Escaut s'est montrée très intéressée. Les communes de Fresnes-sur-Escaut et de Vieux-Condé ne se sont pas encore positionnées à ce jour.

Ces deux projets sont menés en partenariat avec le PNRSE et la Chambre d'Agriculture.

2. Partenariat Intercommunal des CCAS et dispositif de l'Atelier santé ville

Depuis une petite dizaine d'années, les trois CCAS ont officialisé leur collaboration par le biais d'une convention de partenariat. Cette convention a pour objet de permettre une réflexion commune sur les thématiques et projets porteurs pour les trois communes. Plusieurs projets communs ont d'ores et déjà été mis en place, comme le projet "Cuisines et dons". Actuellement, les trois CCAS sont par ailleurs engagés dans le cadre du dispositif "Atelier santé ville".

- **Atelier Santé Ville**

Dispositif soutenu par Valenciennes métropole, l'Etat et l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Atelier Santé Ville est pris en charge par un coordinateur chargé d'établir un diagnostic santé du territoire et de l'actualiser en continu. Ce diagnostic vise à décliner une politique santé concertée avec les acteurs de territoire des communes concernées en faveur des habitants. L'idée de ce dispositif est de favoriser une mutualisation et une rationalisation des moyens dans l'objectif de promouvoir la santé au travers d'un plan d'action co-construit. Plusieurs commissions thématiques sont mises en place. Ce dispositif n'est pas antinomique des référents santé présents sur ces territoires, ces référents étant préférentiellement inscrits dans une démarche d'accompagnement individuel.

3. Association des centres sociaux de la région de Valenciennes (ACSRV)

À ce jour, l'ACSRV est le regroupement le plus important de centres sociaux et de maisons de quartier du Nord, en termes de structures. Seize structures, dont celles de Condé sur l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut et Vieux-Condé, sont regroupées au sein de cette association. Bien que ce regroupement permette une mutualisation des moyens et des réflexions, chaque centre conserve sa spécificité en fonction des réalités et spécificités de son territoire. L'existence de cette structure facilite la collaboration et les liens entre les 3 communes françaises de notre territoire transfrontalier.

4. "Programme VIF" [47]

Programme national décliné sur les territoires volontaires, "Vivons en Forme" s'inscrit dans une stratégie de promotion de la santé axée sur l'alimentation et l'activité physique. Ce programme cherche à éveiller les jeunes générations pour mieux les préparer aux choix qu'ils devront faire demain. Dans les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, environ une quinzaine de territoires sont engagés dans ce programme. Le programme "VIF" est mis en place par l'association "Fédérons Les Villes pour la Santé" (FLVS).

Son objectif est de prévenir l'obésité chez l'enfant, garantir la santé et le bien-être de tous et réduire les inégalités sociales en matière de santé. Pour ce faire, "Vivons en forme" développe et enrichit l'offre de proximité pour aider les familles à modifier durablement et en profondeur leur mode de vie. Ce programme s'inscrit en accord avec trois recommandations du Programme National Nutrition Santé, à savoir promouvoir :

a. une alimentation équilibrée, diversifiée, abordable et plaisante en famille ;
b. une activité physique régulière pour tous, intégrée dans le quotidien ;
c. un environnement local favorable.

47. Source : www.vivons-en-forme.org

"Vivons en forme" s'appuie sur des acteurs de proximité en vue d'encourager une mobilisation communautaire où le rôle des décideurs politiques est essentiel pour favoriser l'implication des acteurs locaux. Un tel programme nécessite la mobilisation d'une grande diversité de partenaires concernés de près ou de loin par les différents temps de la journée des enfants. Pour les villes adhérentes (et soumises au paiement d'une cotisation), deux services sont proposés : la mise à disposition d'outils spécifiques ainsi que des programmes de formation pour faciliter l'utilisation de ces outils.

Chaque ville adhérente désigne un référent de territoire.

Au départ centré exclusivement sur la prévention de l'obésité chez les enfants, le programme a progressivement élargi son champ d'action. Un nouvel outil "VIF aux Courses" - issu du projet "Opti-Courses" - a ainsi été créé pour faciliter les choix alimentaires des personnes qui souhaitent se nourrir plus sainement avec un petit budget. Enfin, une démarche orientée vers le bien être des Seniors, notamment au travers de l'alimentation, l'activité physique ou encore, le sommeil, la relaxation... a également vu le jour.

Sur le Valenciennois, c'est la CAVM qui adhère au programme et c'est grâce à cette adhésion que toutes les villes de l'agglomération peuvent bénéficier du programme. Les trois communes de Condé sur l'Escaut, Vieux-Condé et Fresnes-sur-Escaut s'y sont inscrites et participent à une coordination des programmes VIF au sein de l'agglomération. Une chargée de mission santé coordonne le programme pour l'ensemble du territoire.

Des représentants du programme VIF interviennent régulièrement par le biais de stand lors d'événements divers, dont les parcours du cœur. Lors de ces événements, il s'agit de s'appuyer sur des outils spécifiques pour engager la conversation avec le public sur des questions d'alimentation de manière conviviale.

3. Initiatives en Alimentation Durable Inclusive sur le territoire

3.1. Approvisionnement

►►►Beloeil

Beloeil est, parmi les communes belges ici considérées, l'une des communes où le nombre de producteurs pratiquant la vente directe est le plus important selon les informations des représentants du PNPE. Toutefois, malgré l'existence de cette offre, plusieurs acteurs ont noté un manque de connaissance de la population quant à la présence de ces produc-

teurs.

Signalons l'arrivée d'une initiative commerciale privée, Sup'R, épicerie basée sur le local, le bio et le zéro déchet ; ce magasin est ouvert depuis un an sur l'entité.

Chaque jour de la semaine (à l'exception du lundi et du dimanche), un marché local est organisé dans l'une des communes de l'entité et la commune poursuit le projet de redynamiser ces marchés par l'opération "Soutenons nos marchés locaux".

►►►Bernissart

Tout comme les communes voisines, Bernissart organise trois marchés hebdomadaires dans les différentes entités. Selon les acteurs de territoire, un projet de hall relais agricole a été envisagé mais ne sera possible que suite à l'obtention du soutien financier de la Région wallonne. En prenant exemple sur d'autres communes hainuyères dont Dour, la FRW et des acteurs locaux réfléchissent à la possibilité d'installer sur le territoire de la commune des distributeurs automatiques approvisionnés par des producteurs locaux. Ce projet n'en est qu'au stade de la réflexion.

►►►Péruwelz

Péruwelz accueille de manière hebdomadaire un grand marché de 120 exposants dans le centre de la commune mais compte aussi 3 initiatives plus modestes le reste de la semaine. Outre ces marchés "traditionnels", un marché fermier est organisé annuellement en partenariat avec le PNPE. La commune de Péruwelz accueille également un magasin bio et en vrac, la Courte échelle. Outre le caractère commercial de cette initiative, ce magasin a été cité par les acteurs du territoire comme un lieu de sensibilisation et d'information en raison des différents ateliers qui y sont organisés.

Enfin, la commune de Péruwelz comprend un groupement d'achat. Mis en place depuis environ 5 ans, il réunit entre 15 et 20 familles ainsi qu'une communauté de la commune, la Poudrière, qui accueille une cinquantaine de personnes. La Poudrière est d'ailleurs le point relais où l'ensemble des familles viennent chercher les produits commandés. Chaque semaine, une famille différente est en charge de collecter les commandes auprès des producteurs locaux. Cette année, le marché fermier, mentionné précédemment, sera organisé sur le site de la Poudrière.

►►►Condé sur L'Escaut

Outre son marché hebdomadaire traditionnel, de mai à octobre, un marché mensuel de producteurs locaux est organisé. Ce dernier comprend un caractère transfrontalier en accueillant des producteurs des communes belges situées à proximité. Cet aspect transfrontalier est une volonté qui s'inscrit dans la ligne du PNRSE. Au vu de son succès, les autorités communales ont le souhait de doubler la fréquence de ce marché.

►►►Fresnes-sur-Escaut

Deux initiatives nous semblent favorables à un approvisionnement durable au sein de la commune :

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Cette AMAP propose des paniers de légumes bio issus de maraîchers locaux. Un adhérent s'engage à se fournir en panier pour 42 semaines, soit de mai à mars ; un grand panier, pour 4 personnes, revient à 15 euros, un petit panier à 7,50 euros. La distribution se fait de manière hebdomadaire, en présence des maraîchers et des autres adhérents dans l'objectif de favoriser les échanges. Différentes recettes sont disponibles sur le site de l'AMAP.

Bien que située sur la commune de Fresnes, cette AMAP entretient beaucoup de contacts avec les acteurs de Condé sur l'Escaut. Un projet de mise à disposition de deux hectares, dans une zone cultivable de la base de loisirs de Chabaud-Latour, est envisagé pour permettre à l'AMAP de se développer, afin de permettre aux citoyens de bénéficier de ces produits mais également de fournir les écoles de la commune. Ce projet est prévu à une échéance de deux ans.

Asbl Mercure

Cette association, située dans les locaux de la gare de Fresnes-sur-Escaut, déploie des activités autour de la promotion des produits bio.

A la demande d'un citoyen, en partenariat avec le chef de projet de la politique de la ville, un projet de marché de producteurs locaux est en cours de réflexion et pourrait avoir lieu dans les locaux du Centre des arts plastiques.

3.2. Aide alimentaire

►►►Beloeil

Epicerie sociale, gérée par la maison des familles

Située à Basècles, cette épicerie sociale créée en 2014 repose sur un partenariat entre la maison des familles, le CPAS (soutien financier) et les Agences locales pour l'emploi (ALE), qui met un local à disposition. Cette épicerie repose sur des bénévoles. Outre l'épicerie, des colis sont également à disposition.

Toujours en termes d'aide alimentaire, le CPAS assure une aide d'urgence par la distribution de produits issus du FEAD.

►►►Bernissart

Les Ailes du Phoenix

Originellement issue de la volonté d'une famille qui souhaitait développer du lien social sur la commune, l'association a désormais pris de l'ampleur et, après 10 ans d'existence, vient en aide à plus d'une centaine de personnes. Une dizaine de bénévoles sont actifs dans l'association. Approvisionnée à la fois par la banque alimentaire de Tournai, les invendus de la grande distribution et les produits du FEAD, l'asbl assure deux distributions par semaine. Ponctuellement, un producteur de pommes de terre de la région fait également des dons à l'association.

Au premier contact, les personnes reçoivent un colis d'urgence avant d'examiner plus en profondeur leur situation. L'association part du principe que si une personne fait une demande, c'est qu'elle est en besoin. Un examen du revenu n'est établi que pour les produits du FEAD. Les personnes doivent alors disposer d'une attestation du CPAS. Plusieurs services sociaux de la commune – et des communes avoisinantes - assurent des orientations vers l'asbl. Outre la distribution alimentaire, l'asbl organise un vestiaire social et propose des sorties à ses bénéficiaires par le biais de l'article 27.

Auparavant, l'asbl organisait un jardin solidaire à l'arrière de ses locaux, ce qui permettait d'approvisionner l'association en légumes frais. Des légumes oubliés mais également venus d'autres pays étaient valorisés afin de favoriser l'échange entre les personnes. Certains bénéficiaires prenaient part à l'entretien de ce potager. Des problèmes de santé du bénévole en charge de ce jardin ont entraîné son arrêt. L'asbl souhaite néanmoins pouvoir le relancer et recherche un nouveau porteur de projet. De même, l'asbl pourrait être intéressée par la mise en place d'ateliers cuisine mais manque de moyens, pour le moment.

Epicerie sociale du CPAS

Initialement financée par un Fonds extérieur, l'épicerie sociale est désormais prise en charge par le CPAS. Une personne à temps plein assure l'organisation de cette épicerie, épaulée par une personne sous statut article 60. La mise en place de cette épicerie est partie du constat de l'inadéquation de l'ancien système qui reposait sur la distribution de bons permettant de s'approvisionner dans certaines grandes surfaces. Ces bons entraînaient en effet un phénomène de stigmatisation au moment de régler ses achats. Désormais, toute demande alimentaire est orientée vers l'épicerie sociale.

En termes d'approvisionnement, les produits sont achetés dans la grande surface Colruyt et vendus avec une réduction de 10 %. Les personnes sont encouragées à faire part de leur souhait quant au type de produits qu'elles désirent se procurer dans l'épicerie. Les produits frais ne sont pas disponibles en raison d'un manque matériel pour les stocker et d'une demande peu importante en la matière. Des légumes sont disponibles sous forme surgelée. Les conditions d'accessibilité ont été élargies au-delà des personnes bénéficiaires du RIS pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce service. Une promotion du service a été faite dans le bulletin communal. Chaque situation est analysée par un assistant social qui ouvre ce droit pour une période déterminée. Environ 135 personnes fréquentent cette épicerie sociale.

►►►Péruwelz

Les Ouvriers du cœur

Cette institution a été créée il y a une trentaine d'années par une religieuse, progressivement rejointe par des bénévoles. Actuellement, entre 35 et 40 bénévoles sont impliqués dans l'association. En plus des services d'aide alimentaire, un magasin de 2è main a vu le jour. Les produits de la vente ont permis l'ouverture d'une épicerie sociale. Parallèlement, les Ouvriers du cœur assurent une distribution de colis issus des invendus (dons de deux moyennes surfaces de l'entité) ainsi que la mise à disposition de produits de FEAD. Les Ouvriers du cœur disposent d'un agrément pour 70 personnes. L'affiliation à la banque alimentaire de Tournai permet de disposer de surplus, distribué par le biais des colis. Depuis deux ans, un accord de cette banque alimentaire avec la Criée de Roulers permet de distribuer des légumes frais, ce qui semble être un élément de satisfaction pour les bénéficiaires. Un

producteur local de chicons et un producteur de poires font dons des produits hors calibre de leur récolte.

Les personnes qui souhaitent bénéficier d'une aide alimentaire sont reçues par une assistante sociale mise à disposition par la Mutualité chrétienne. Entre 45 et 60 familles sont aidées par ce système. Les personnes peuvent recevoir un colis par mois. À l'épicerie sociale, ils paient 30 % du prix d'achat. Une personne isolée peut acheter pour un montant de 24 euros par mois, dont elle ne paiera que 30 %, soit 7,2 euros.
Ce montant est augmenté en fonction du nombre de personnes qui composent le ménage. En fonction de ses revenus, une personne peut cumuler le recours au colis et à l'épicerie sociale.

L'accès à l'épicerie est de 9 mois, afin de permettre au maximum de personnes d'en bénéficier. Un nouvel accès sera possible après une période d'attente de 6 mois. Le colis n'est par contre jamais supprimé sauf si la situation financière de la personne évolue.

Auparavant, des ateliers cuisine ont été organisés par un bénévole passionné de cuisine. Toutefois, les locaux ne correspondant pas aux normes de l'Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) et face à ce qui a été perçu comme un désintérêt des bénéficiaires, cette initiative a été arrêtée. De même, un potager avait été créé à l'arrière des bâtiments afin d'approvisionner l'épicerie en légumes frais. En raison de problème de santé du bénévole en charge de ce potager et de l'absence de participation des bénéficiaires, cette activité a été arrêtée.

Actuellement, l'association est en réflexion après avoir retrouvé plusieurs fois certains des produits distribués dans les poubelles aux alentours des locaux, notamment des légumes – en boîte et frais – mais aussi dans certains cas de la viande.

Les Ouvriers du cœur disposent d'un subside de la part du PCS tandis que le CPAS met à disposition de l'association une personne sous un contrat article 60. L'asbl a choisi de ne pas faire appel aux subventions de la Région wallonne, estimant les conditions d'accès et d'utilisation inadaptées.

►►►Condé sur l'Escaut

Secours Populaire et Restos du cœur

Environ 140 bénéficiaires sont aidés par le Secours populaire sur la commune de Condé. 14 bénévoles font fonctionner l'association. Présent sur le territoire depuis environ 6 ans, le Secours populaire assure la distribution de colis une fois par semaine. L'épicerie sociale est, quant à elle, ouverte 3 fois par semaine. L'approvisionnement est notamment assuré par des dons d'une grande surface. L'association dispose également des produits du FEAD.

Des ateliers cuisine ont été tentés en collaboration avec la référente santé de la commune et le CCAS dans le cadre du projet "Cuisine et dons", mais n'ont pas rencontré beaucoup de succès.

Deux aspects sont à relever concernant cette association, d'une part, sa collaboration avec une enseigne bio qui lui permet de compléter son approvisionnement par des produits bio et d'autre part, la mise en place d'un jardin partagé dont la production sert également à l'approvisionner en légumes frais. Ce jardin est cité en exemple au sein de la com-

mune mais les représentants du Secours populaire souhaitent encore améliorer leur action pour que plus de bénéficiaires s'y impliquent, celui-ci étant actuellement principalement entretenu par les bénévoles de l'association.

Une antenne des Restos du Cœur est également présente sur le territoire de la commune de Condé, mais nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer des représentants de cette association.

►►►Vieux-Condé

Secours populaire et Restos du cœur

Le Secours Populaire intervient principalement par une distribution mensuelle. Les personnes disposent d'un budget de 13 ou 26 euros en fonction de la composition familiale ; un chéquier de 13 euros permet d'obtenir un colis d'un montant d'une valeur réelle de 80 euros. Du côté des Restos du Cœur, la distribution de colis a lieu tous les 15 jours, sauf en période hivernale où cette distribution devient hebdomadaire.

Ces deux associations sont principalement approvisionnées par la banque alimentaire et par la récolte d'invendus auprès de grandes et moyennes surfaces. Cette récolte d'invendus permet d'achalander les associations en produits frais. La troisième source d'approvisionnement est l'organisation de collectes à l'entrée des magasins. Comme sur les autres territoires, les bénévoles de ces associations sont majoritairement des personnes retraitées et le recrutement de nouveaux bénévoles est un enjeu important.

Ces deux associations ont établi un partenariat avec le centre socioculturel de la commune qui leur met des locaux à disposition. Plus largement, le centre socioculturel aimerait approfondir cette collaboration en co-construction avec les bénévoles et les bénéficiaires de ces associations. Ces associations prennent part à une coordination mise en place par le CCAS de la commune.

Une troisième association, Le colis du cœur, est également présente sur le territoire mais axe principalement son action autour des loisirs des enfants. L'aide alimentaire n'intervient que ponctuellement pour des situations d'urgence.

►►►Fresnes-sur-Escaut

Secours populaire et Restos du cœur

Ces associations caritatives entretiennent des relations étroites avec le CCAS qui leur met à disposition ses locaux pour la distribution. Plus largement, une autre collaboration devrait voir le jour dans les suites du projet "Cuisine et dons", une initiative "les petits plats dans les grands" va être mise en place (voir p. 57).

3.3. Autoproduction

►►►Beloeil

Projet du quartier Odéon

En collaboration avec la FRW, la commune de Beloeil développe un projet de verdissement d'un quartier où se trouvait l'ancien cinéma, Odéon. Ce projet, en collaboration avec une école située à proximité, vise la plantation d'arbres fruitiers et de carrés potager. Les plantations débuteraient sur l'espace public et seraient réalisées par les enfants, avant

d'être rapatriées dans l'espace de la cour d'école, le tout en collaboration avec les ouvriers communaux et l'association de parents.

Pro- jet de jardin partagé – projet abandonné

Le PCS de Beloeil avait initialement inscrit la création d'un jardin partagé dans son programme d'action ; ce projet a néanmoins été abandonné faute de terrain disponible. L'équipe du PCS reste toutefois intéressée par un tel projet qui pourrait être réactivé, si d'autres partenaires de la commune se montrent intéressés.

►►►Bernissart

Retour de la verdure dans la Cité du Préau

La cité du Préau est un quartier de logements sociaux, appartenant à la SLSP – Société de logement de service public -, Habitat du pays Vert. Lors de la consultation citoyenne lancée par la FRW, les habitants de cette cité ont fait part de leur mécontentement quant à leur cadre de vie. Plusieurs projets ont alors vu le jour. Le premier a été construit sur une base multi-partenariale, réunissant la FRW, l'AMO Graine, le PCS, le GAL et visait l'embellissement de la cité. La première année, seul du fleurissement a été prévu. La seconde année, c'est du fleurissement comestible qui a vu le jour par la plantation d'arbres et arbustes fruitiers. Ces plantations ont été réalisées par les enfants de la cité qui pourront récolter les fruits. Une piste de collaboration avec un service d'aide alimentaire, les ailes du Phoenix, pourrait voir le jour si trop de fruits sont produits. Si cette plantation de fruitiers – intervenue au printemps 2018 – est un succès, un potager pourrait voir le jour l'année prochaine.

À proximité se trouvent également des jardins partagés, tenus par l'asbl Les jardins du Préau. Lors de notre diagnostic, plusieurs interlocuteurs ont mentionné l'existence de ces jardins, toutefois, aucun n'a pu nous renseigner une personne de contact. Il semblerait que cette initiative ait été mise en pause mais devrait être relancée prochainement. Selon les informations glanées par les acteurs de territoire, ce jardin compterait 28 parcelles, louées au prix de 20 euros par an par l'asbl à des particuliers. La consigne voudrait qu'aucun pesticide ne soit utilisé sur ce jardin.

►►►Péruwelz

Jardins communautaires de la Roë, mis en place par le PCS

Ce jardin occupe un terrain communal, situé volontairement à proximité du centre-ville, dans un quartier de logements sociaux avec le double objectif de redynamiser ce quartier et de rester ouvert à un public plus large, dans une volonté de mixité sociale. Créé en 2010 à la demande de l'asbl "Les vertiges", dissoute depuis, ce sont 20 parcelles individuelles et deux parcelles de groupe qui sont disponibles. Le site prévoit également des parcelles surélevées pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Une collaboration avec le PNPE permet de développer des activités pédagogiques sur le jardin, principalement avec les jeunes enfants qui fréquentent l'accueil extra scolaire de la commune. Les parcelles de groupe ont notamment été cédées, au service d'insertion sociale du CPAS ou au home petit Gobert. Ces collaborations ne sont plus actives actuellement.

L'un des objectifs des jardins partagés est de rompre l'isolement social. Toutefois, les porteurs du projet constatent qu'au niveau des

parcelles individuelles, la démarche reste plutôt individuelle, même si des échanges ponctuels interviennent entre jardiniers.

Sur place, du matériel peut être mis à disposition et une personne engagée sous article 60 est présente sur le jardin pour aider les jardiniers et leur donner des conseils. Un espace de compostage est adossé au jardin. La consigne pour tous est de ne pas utiliser de pesticides.

En 2014, ce projet a reçu le prix Egaltitude, prix de la Région wallonne dans la catégorie intergénérationnelle.

Pratiques de permaculture au sein de la Poudrière

La Poudrière est une communauté dans laquelle vivent une cinquantaine de personnes qui sont logées, nourries et blanchies par la communauté en échange d'un travail bénévole de récupération et de vente d'objets divers. A Péruwelz, la communauté dispose d'un terrain de 4,5 hectares dont une grande partie est dévolue à un projet de permaculture. Un des objectifs est que la production de légumes puisse approvisionner la cuisine. Toutefois, à l'heure actuelle, cet objectif n'est rempli qu'en partie puisque selon le cuisinier du jour – tâche répartie à tour de rôle -, les produits sont peu ou pas utilisés. Plus généralement, une réflexion sur la cuisine proposée au sein de la communauté est réclamée par certains membres qui souhaiteraient que des aspects santé et environnementaux puissent être mieux pris en compte, par le biais par exemple d'une charte. Parallèlement, une fois par semaine, des personnes extérieures sont invitées à se rendre sur le site pour échanger autour des questions d'autoproduction et de permaculture. Ce projet est en cours depuis environ un an.

►►►Condé sur l'Escaut

Des espaces naturels au sein des quartiers prioritaires

La commune comprend plusieurs jardins partagés, situés dans les quartiers repris en politique de la ville. Les représentants de la commune préfèrent parler d'espaces naturels dans lesquels sont insérés des potagers, vergers sans omettre que l'espace naturel en lui-même puisse être nourricier. Ces jardins sont développés sur base d'un partenariat, par exemple avec le CCAS ou encore deux stagiaires "développement durable" engagés par la commune, mais aussi et surtout avec les habitants du quartier pour que ces derniers puissent s'approprier et investir cet espace.

L'un de ces jardins est par ailleurs pris en charge par une association d'aide alimentaire, le Secours populaire. Un projet vise à créer un potager supplémentaire sur le site d'un ancien lycée, qui comprend déjà un verger. Ce potager ferait partie d'un projet large, comprenant notamment l'installation d'une mare et d'un parcours pédagogique associé.

►►►Vieux-Condé

Le jardin communautaire du centre socioculturel

Depuis plusieurs années, le centre socioculturel développe le projet "Jardin de mon avenir". Disposant d'un espace naturel au sein même de son site, ouvert à tous les habitants du quartier mais peu utilisé, le centre cherchait à mobiliser cet espace, en passant par l'acquisition de gestes de jardinage simples à reproduire chez soi. La structuration des logements au sein de la commune de Vieux-Condé permet en effet à de nombreux citoyens de disposer d'un petit terrain à l'arrière de leur habitation. Actuellement, le centre socioculturel souhaite réorienter cette activité de jardinage en insistant plus sur les aspects environnementaux (biodiversité, utilisation d'engrais naturels, …), en collaboration le PNRSE. Un autre

objectif est d'élargir et de diversifier le public prenant part à cette activité. Le jardin communautaire maintiendra néanmoins un équilibre entre une production potagère, des fleurs d'agrément et de simples espaces verts de repos.

Le jardin botanique et pédagogique

Ce jardin de 1700 m2 est situé en plein cœur de la ville et comprend 400 espèces différentes. Il constitue un véritable outil pédagogique doublé d'un exemple en matière de gestion différenciée. Ce jardin a été peu évoqué par les acteurs du territoire mais mentionné par des acteurs d'une commune voisine.

►►►Fresnes-Sur-Escaut

Les jardins solidaires du CCAS

Nés en 2006 sur une initiative de la ville de Fresnes-sur-Escaut, ces jardins ont le double objectif de faire évoluer les habitudes alimentaires des habitants et de redonner vie à d'anciens jardins familiaux. Les parcelles sont mises à disposition par le biais d'une convention pour une période d'un an, avec reconduction si la personne le souhaite. Depuis peu, le terrain a été fermé en raison de vol. Ce projet concerne environ une vingtaine de familles dont certaines occupent une parcelle depuis la mise en place du jardin. Chaque famille adresse une demande par courrier au Maire et est reçue en entretien au CCAS. Outre la mise à disposition d'une parcelle, les personnes peuvent disposer de graines potagères et d'outils.

Ce jardin est construit sur une volonté de mixité sociale et accueille aussi bien des personnes bénéficiaires du RSA que des retraités ou autres salariés. Cette mixité recherchée tend à favoriser la cohésion sociale et redynamiser le lien social qui existe sur la commune tout en évitant la stigmatisation.

À certaines époques, des écoles sont également investies sur le jardin dans un objectif de sensibilisation à l'environnement et d'éducation alimentaire.

Depuis quelques années, la commune organise le concours du plus beau potager, qui rassemble, en moyenne, une quinzaine d'inscrits. Ce concours est ouvert aux jardiniers des jardins solidaires mais également à tous les particuliers. Le jury visite chaque jardin et établit un classement sur base de critères tels que l'utilisation ou non de produits phytosanitaires, la diversité des productions ou encore les actions entreprises par les jardiniers en faveur de la biodiversité.

De manière plus générale, la commune tente de proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Enfin, suite à une action de l'ancien Maire, plusieurs rues de la commune accueillent des arbres fruitiers dans lesquels les citoyens sont invités à s'approvisionner.

3.4. Ateliers cuisine

►►►Beloeil

Actuellement, les seuls ateliers cuisine organisés sur le territoire de la commune sont à destination des seniors et animés par un membre du Conseil des aînés.

►►►Bernissart

Bernicook, mis en place par le Service d'Egalité des chances

Bernicook est un atelier culinaire multiculturel basé sur les cuisines du monde. En effet, la commune de Bernissart présente un brassage culturel très important. Cet atelier est l'occasion de partager les savoirs et de faire découvrir les différences de l'autre sous un angle positif. Chaque séance est consacrée à la spécialité d'un pays. Le plat est préparé sur place mais chaque participant emporte le plat pour le consommer à domicile. Les critères du durable ne sont pas pris en compte, notamment en raison de la nécessité de trouver des produits non disponibles sur le marché local. Organisés initialement sur un rythme hebdomadaire, les ateliers sont désormais plus espacés, en raison d'une légère baisse d'intérêt. Entre 6 et 8 personnes participent à l'atelier.

Ateliers cuisine, portés par le CLPS, l'ONE et l'AMO Graine

Ce projet n'est actuellement plus en cours. Organisé sur base mensuelle, dans les locaux du CLPS, cet atelier visait, à l'instar du projet de Bernicook, à aborder l'interculturalité sous un angle positif par la découverte des cuisines du monde. Au vu des partenaires impliqués, le public-cible était néanmoins différents puisque ce projet visait en premier lieu à accompagner de jeunes mères pour rompre leur isolement social. Les repas réalisés étaient consommés en collectivité sur place. L'ensemble des recettes ont été compilées dans un petit livret. Ce projet a eu un engouement et a contribué à l'organisation de la journée "Manger, Bouger, découvrir à petit budget". Cet atelier qui a pris fin pour des raisons matérielles (manque de locaux adaptés) et une transformation du public (présence massive de seniors au détriment des jeunes parents), éloigné des publics cibles des trois associations impliquées.

►►►Péruwelz

Ateliers Cuisine, mis en place par le service d'insertion socioprofessionnelle du CPAS et l'école de promotion sociale

Ces ateliers sont organisés grâce à la mise à disposition d'un professeur de cuisine par l'école de promotion sociale en charge de l'animation en partenariat avec un assistant social du CPAS. En réponse à un premier appel à projets datant de 2011, ces ateliers étaient tout d'abord organisés suivant le calendrier scolaire mais il est apparu malaisé de maintenir la participation des personnes sur une période aussi longue. Par ailleurs, un tel fonctionnement interdisait d'accueillir de nouvelles personnes au cours de l'année. Actuellement, les modules sont beaucoup plus courts et s'étendent sur 6 séances, une année compte quatre modules. La volonté est de proposer des plats équilibrés à un petit budget mais aussi de rechercher de l'originalité dans la façon d'accommoder les plats.

À un moment, l'équipe encadrante a souhaité associer cet atelier cuisine et le jardin partagé mis en place par PCS de Péruwelz mais le lien n'a pas pris notamment en raison de la saison de récolte, principalement l'été, période pendant laquelle l'école est fermée et donc les ateliers aussi.

Le fait que cet atelier se déroule au sein d'une école de promotion sociale est vécu positivement par les participants ; certains ont, suite à leur participation à l'atelier cuisine, fait le pas de continuer une formation par exemple de com-

mis de cuisine au sein de l'école. Initialement, les ateliers étaient organisés à tour de rôle dans les locaux de l'école et dans ceux des Ouvriers du Cœur mais cette collaboration a dû prendre fin, les locaux des Ouvriers du cœur étant devenus inadaptés.

Précisions que le CPAS de Péruwelz a pris part aux Défis Alimentation Durable 2 et a organisé une activité en collaboration avec le professeur de l'école de promotion sociale en vue d'élaborer quelques recettes essentiellement avec les produits que l'on retrouve dans un colis classique de l'aide alimentaire.

►►►Condé Sur L'escaut

Atelier cuisine mensuel, organisé par le secteur adulte du centre socioculturel

Cet atelier est organisé en collaboration avec une diététicienne et des animateurs issus du service prévention santé du Département. Dans ce cadre, un des objectifs est d'organiser une visite des producteurs locaux présents sur le territoire de la commune afin de les faire découvrir aux participants. Les ateliers cuisine sont l'une des activités habituelles des centres socioculturels notamment parce qu'ils permettent la convivialité et qu'ils sont appréciés des participants. La prévalence de certains problèmes de poids parmi les participants est l'une des justifications supplémentaires à la mise en place de ce type d'ateliers.

►►►Vieux-Condé

Ateliers cuisine mis en place par le centre socioculturel

L'organisation d'ateliers cuisine est l'une des activités "classiques" du centre socioculturel. Toutefois, du point de vue de l'équipe, il semble que ces ateliers soient fréquentés par un public déjà acquis, notamment par l'aspect convivial. L'un des enjeux est de pouvoir amener de nouveaux publics, moins sensibilisés, dont le public qui fréquente les services d'aide alimentaire qui assurent la distribution de denrées dans les locaux du centre socioculturel. Une réflexion quant aux outils permettant de sensibiliser ces publics plus éloignés est actuellement en cours. Par ailleurs, le centre socioculturel aimerait pouvoir faire plus de lien avec le potager à développer dans l'espace naturel qui jouxte le site.

Ateliers cuisine mis en place dans le cadre du projet EcoConso, du CCAS

Le projet "EcoConso" aborde des domaines plus diversifiés que l'alimentation, toutefois, cette thématique, associée à la gestion budgétaire, est un des axes abordés. Un atelier théorique et un atelier pratique sont mis en place. Pour ce faire, le CCAS a développé un partenariat avec le Centre de prévention et de soins en addictologie (CHAAFIP) de Valenciennes pour aborder les questions plus techniques liées à l'équilibre alimentaire. D'un point de vue pratique, cet atelier cuisine se déroule dans la "Maison pour tous", structure située dans le quartier de La Solitude et gérée par la commune, qui comprend une cuisine (bien équipée mais pouvant accueillir un maximum de 8-10 personnes). Ce lieu est disponible pour les associations et structures sur demande.

►►►Fresnes-Sur-Escaut

Les petits plats dans les grands

Suite au premier projet "Cuisines et dons", projet mené en partenariat avec les associations

caritatives telles les Restos du cœur et le Secours populaire, au sein des 3 CCAS, en vue de valoriser les produits distribués dans les colis et la pratique de la cuisine, le CCAS de Fresnes envisage de relancer une initiative similaire, le projet "Les petits plats dans les grands", en attente de financement. Cette fois, la collaboration impliquera uniquement les Restos du cœur. La première étape consistera en un repérage du public et l'identification de ses besoins, éventuellement par la mise en place de groupes de parole. Ce nouveau projet part du même constat que le projet "Cuisines et dons", à savoir un certain gaspillage des aliments distribués dans le cadre de l'aide alimentaire.

Ici, aussi, un lien avec le jardin solidaire de Fresnes pourrait être envisagé. À l'heure actuelle, le projet consiste à permettre la présence d'une diététicienne au sein des services d'aide alimentaire les jours de distribution en vue de discuter avec les personnes dans un cadre détendu et convivial, leur donner des idées de recettes, leur faire goûter des plats préparés au départ de produits des colis, et par la suite, les inviter à prendre part plus activement à un atelier cuisine.

Enfin, même s'il ne s'agit pas d'un atelier culinaire à proprement parler, signalons une autre activité portée par le CCAS, la Cyberbase, au sein de laquelle une fois par mois, l'alimentation est évoquée dans le cadre d'une activité gaming par l'organisation d'une auberge espagnole où la volonté est de proposer des mets originaux (avec une place pour la cuisine végétarienne et bio), sains mais dans un esprit de découverte et de convivialité.

Le Zeste culinaire

Réunissant de nombreux acteurs présents sur le territoire de la commune (centre des arts plastiques, CCAS, VIF, centre socioculturel, les associations d'aide alimentaire…), ce projet, financé par la Région, aborde la question alimentaire par le prisme culturel, en collaboration avec une compagnie de théâtre La Bugne. L'acte final de ce projet sera l'organisation d'un festin participatif et artistique (mêlant le chant et la danse) impliquant 40 participants qui cuisineront pour environ 150-200 couverts. L'idée est d'impliquer toutes les institutions/associations du territoire qui travaillent déjà ces questions et d'inviter leurs participants à prendre part au projet en organisant des minis-événements au sein des ateliers cuisine ou des jardins partagés déjà existants. Le festin sera l'apothéose de cette démarche étalée sur l'année 2018. Le PNRSE est également impliqué dans cette démarche. Ce projet s'appuie sur une démarche qui s'ancre dans le temps, qui fédère l'ensemble des acteurs de territoire et qui permet d'intéresser un public plus large qui méconnaît ou craint les structures qu'elles soient de l'action sociale ou culturelles.

3.5. Sensibilisation à l'environnement

►►►Beloeil

A l'initiative de la Région wallonne, la commune s'inscrit dans l'opération "Semaine de l'arbre" en distribuant des arbres à sa population. En 2018, l'année sera consacrée aux petits arbres fruitiers. La distribution se fait dans le Quartier Odéon que la commune souhaite dynamiser.

►►►Bernissart

Le CRIE d'Harchies

Bien que situé sur la commune de Bernissart, le CRIE d'Harchies (Centre Régional d'Ini-

tiation à l'Environnement) couvre un territoire plus large. Sa mission principale est d'informer, initier et former le tout public sur les questions environnementales au sens large. La particularité de ce CRIE est de se trouver en zones humides, de nombreuses activités tournent donc autour de la faune et de la flore des marais. L'aménagement des prairies qui entourent le centre et la création d'activités s'y rapportant sont un des chantiers principaux de 2018. Un second pôle concerne l'écocitoyenneté. Dans ce cadre, le zéro déchet et la limitation du gaspillage alimentaire mais plus largement, des thèmes de l'alimentation durable sont abordés, dont la réduction des protéines animales ou encore la réalisation de conserves pour mieux gérer une production issue de son potager.
L'impact environnemental des choix alimentaires des citoyens est décodé par le biais d'activités diverses. Le centre dispose de kits cuisine modulables. Des ateliers familles autour de ces thèmes sont organisés tous les mercredis après-midi de juillet à décembre. Les activités autour de l'alimentation comportent trois aspects, à la fois économique (comment réduire son budget alimentation), de santé et environnemental. En 2019, le CRIE d'Harchies a pour projet de lancer une formation de 10 jours autour de l'écocitoyenneté, l'alimentation pourrait être un des thèmes abordés. En termes de valorisation de l'autoproduction, le CRIE organise des conférences, Les mal aimés et Les mal rasés, sur la gestion des insectes dans les jardins. Le CRIE a également accompagné une école de la commune d'Harchies dans la création d'un petit jardin nature au sein de l'établissement. Le CRIE d'Harchies participait autrefois à la coordination sociale mise en place à Bernissart. Faute de temps, cette collaboration est actuellement arrêtée.

►►►Péruwelz

Péruwelz en transition

Attaché aux valeurs du mouvement international, Péruwelz en Transition s'est mis en place, fin 2016, en vue de favoriser des modes de consommation plus en accord avec la protection de la planète par le biais d'actions de sensibilisation. Une charte structure l'action de Péruwelz en Transition. Elle reprend les principes suivants : limiter la hausse de la température de la planète, préserver les ressources naturelles de la terre, réduire la dépendance aux énergies fossiles, les déchets et les impacts de toute nature sur les écosystèmes, accroître l'autonomie alimentaire, la résilience socio-économique et développer des liens sociaux entre les personnes. Face à ces objectifs globaux, il s'agit de trouver des moyens concrets d'action qui répondent aux besoins locaux en fonction des moyens locaux.

Une des premières actions publiques a été la projection du film Demain, suivie d'un débat. Environ 60 personnes ont assisté à cette projection, durant laquelle l'échevine de l'environnement de Péruwelz a pris la parole. Un second temps d'échanges, organisé environ deux mois plus tard et réunissant une quarantaine de personnes, a été organisé en vue de sérier les priorités ; de ce temps d'échanges a découlé l'organisation de sous-groupes de travail. Au niveau organisationnel, Péruwelz en Transition est porté par un groupe support, en charge de la coordination et du lancement des actions et de la réflexion générale. L'objectif est que ce groupe support puisse être composé d'une dizaine de personnes. Péruwelz en Transition s'appuie sur une centaine de sympathisants.

Parmi les actions mises actuellement en place par Péruwelz en Transition, on retrouve un Repair café Péruwelz qui accueille les citoyens chaque premier dimanche du mois. Les personnes ont ainsi la possibilité de faire réparer des objets divers. Pour assurer une certaine pérennité, le groupe de bénévoles proposent des boissons et pâtisseries maisons en restant dans l'idée du Repair (bio, local…). C'est également l'occasion pour les visiteurs de parta-

ger un moment convivial en attendant d'être pris en charge par un expert bénévole. La réparation d'objets est entièrement gratuite et seules les pièces à remplacer sont à charge des visiteurs.

Le groupe a par ailleurs très récemment (juin 2018) développé un Système d'échanges local (SEL), dénommé SEL Peru et où la monnaie d'échange – heure de son temps – est le PEZ ; la plateforme internet a été élaborée par une classe d'informatique de l'école de promotion sociale de Péruwelz. Ce site est ouvert aux personnes n'habitant pas l'entité mais qui sont prêtes à se rendre sur le territoire pour échanger l'un ou l'autre service.

Un autre projet est le développement d'un carré potager, initiative qui pourrait être essaimée en divers lieux de la commune si le premier essai se déroule positivement. Un premier terrain a été identifié et des contacts ont été pris avec la commune pour en vérifier la disponibilité, par l'intermédiaire du PCS. Préalablement à cette demande, une enquête a été réalisée dans le quartier pour vérifier l'intérêt des habitants quant à ce potager. La moitié des personnes interrogées s'est montrée favorable à cette initiative.

Outre les actions concrètes, Péruwelz en Transition entend également être un groupe de réflexion en vue de défendre une vision commune de l'avenir. Péruwelz en Transition a pour objectif de faire se rencontrer toutes les forces locales autour de projets communs.

Certains membres de Péruwelz en transition participent au projet GAL mis en place par le PNPE.

►►►Vieux-Condé

"Cultiver sa ville", par le Centre culturel "Le Boulon"

Le Boulon met en place différentes actions de sensibilisation à l'environnement, dont certaines en lien direct avec l'alimentation. On y retrouve des activités autour du jardin pour favoriser l'autoproduction potagère sans intrants chimiques. De par son approche culturelle, le Boulon utilise également des supports originaux comme le projet "Récits d'avenir" où une compagnie d'artistes crée des recettes d'avenir avec les habitants au départ de cette question : comment traduire d'un point de vue culinaire son environnement et sa vision de la société ? Enfin, le Boulon dispose d'une cuisine mobile, à savoir une caravane aménagée en cuisine qui tourne pour parler de cuisine, de mixité, de diversité, d'environnement…

Index

ACSRV	Association des centres sociaux de la région de Valenciennes (France)
AD-In	Alimentation durable inclusive
ADL	Agence de développement local (Belgique)
AFSCA	Agence fédérale de la Sécurité de la chaîne alimentaire (Belgique)
AG	Assemblée Générale
ALE	Agence locale pour l'emploi
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (France)
AMO	Aide en milieu ouvert (Belgique)
ARS	Agence régionale de Santé (France)
ASBL	Association sans but lucratif (Belgique)
CAF	Caisse d'allocations familiales (France)
CAVM	Communauté d'Agglomération de Valenciennes-Métropole (France)
CCAS	Centre Communal d'Action sociale (France)
CHAAFIP	Centre de prévention et de soins en addictologie
CLDR	Commission locale de développement rural (Belgique)
CLPS	Centre local de Promotion de la santé (Belgique)
CMU	Couverture maladie universelle (France)
COREPS	Comité Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé du Nord–Pas-de-Calais (France)
CPAS	Centre Public d'Action sociale (Belgique)
CRIE	Centre Régional d'initiation à l'environnement (Belgique)
EPCI	Etablissement public de Coopération intercommunale (France)
FEAD	Fonds européen d'aide aux plus démunis
FLVS	Fédérons Les Villes pour la Santé (France)
FRW	Fondation rurale de Wallonie (Belgique)

GAL	Groupe d'action locale (Belgique)
GSE	Groupe socio-éducatif (Belgique)
IDETA	Agence de développement territorial – Wallonie Picarde (Belgique)
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
ISADF	Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux (Belgique)
IWEPS	Institut wallon d'études, de prospectives et de statistiques (Belgique)
ONE	Office national de l'enfance (Belgique)
ONEM	Office national de l'emploi (Belgique)
OR2S	Observatoire régional de la santé et du social (France)
OSH	Observatoire de la Santé du Hainaut (Belgique)
PAT	Projet alimentaire territorial
PCDR	Plan communal de développement rural (Belgique)
PCS	Plan de Cohésion Sociale (Belgique)
PNPE	Parc naturel des plaines de l'Escaut (Belgique)
PNRSE	Parc naturel régional Scarpe Escaut (France)
PNTH	Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut
RIS	Revenu d'insertion sociale (Belgique)
RSA	Revenu de Solidarité Active (France)
SEL	Système d'échanges local (Belgique-France)
SLSP	Société de logements de Service public (Belgique)
SPF	Service Public Fédéral (Belgique)
VIF	Programme Vivons en Forme (France)

Opérateurs partenaires

Observatoire de la Santé du Hainaut

Les Anges Gardins

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq

Le Département du Nord

Espace Environnement

Opérateurs associés

Centre Public d'Action sociale de Charleroi

Communauté d'Agglomération du Douaisis

Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire

Intercommunale de développement économique et d'aménagement du coeur du Hainaut

Avec le soutien financier de

Contact
Observatoire de la Santé du Hainaut - OSH
Rue de Saint-Antoine 1- 7021 Havré - Belgique
Tél. : +32 (0)65 87 96 00 - Fax : +32 (0)65 87 96 79
Courriel : adin.interreg@hainaut.be - www.ad-in.eu